

## Valeur marchande, amour maternel et survie : aspects de la circulation des enfants dans un bidonville brésilien

Madame Claudia Fonseca

### Abstract

Barter, Mother Love and Survival : Aspects of Child Circulation in Brazilian Slum

Two years of ethnological field work among 70 subproletarian families in a Brazilian slum (Porto Alegre) revealed a high rate child circulation. The placement of children in adoptive homes can be considered part of this survival and reproduction strategies. But child circulation also depends on the system of obligations at play between relevant adults : mother, father, adoptive mother. By focusing on these adults their motivations and the conflicts between them, we hope to go beyond economic explanations to reveal cultural dispositions, inherited in all probability from a popular culture developed over generations in historically specific circumstances, to meet with the situation of chronic poverty.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Fonseca Claudia. Valeur marchande, amour maternel et survie : aspects de la circulation des enfants dans un bidonville brésilien. In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 40<sup>e</sup> année, N. 5, 1985. pp. 991-1022;

doi : 10.3406/ahess.1985.283218

[http://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1985\\_num\\_40\\_5\\_283218](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1985_num_40_5_283218)

---

Document généré le 13/03/2016

# COMPORTEMENTS FAMILIAUX

CLAUDIA FONSECA

## VALEUR MARCHANDE, AMOUR MATERNEL ET SURVIE : ASPECTS DE LA CIRCULATION DES ENFANTS DANS UN BIDONVILLE BRÉSILIEN

Je ne sais pas. Je crois que j'avais deux ou quatre ans quand ma mère est partie. Elle a été obligée de partir. Mon père buvait, la battait et cassait tout dans la maison. Mon père habitait avec une tante qui l'avait élevé et cette tante s'occupait de nous. Puis mon père s'est remarié et sa femme était horrible avec nous. Maintenant ça va, mais à l'époque, elle était trop jeune peut-être... elle nous battait. Alors je suis allée chercher ma mère. Ma mère est allée voir le juge et comme ça elle a pu nous reprendre mais elle était déjà très malade ; une tante s'occupait d'elle. Nous habitions dans la cour avec une autre famille : la mère de cette famille m'aidait beaucoup et je passais tout mon temps chez elle. Quand ma mère est morte (j'avais 15 ans), elle m'a donnée à cette voisine — elle était si gentille pour moi que je l'appelais « maman ». C'est plus tard que j'ai connu son fils, qui vivait ailleurs, et je me suis mise en ménage avec lui. Alors, tu vois, j'avais quatre mères : la tante de mon père, ma vraie mère, la femme de mon père et ma belle-mère.

Solange, 22 ans, mère de 4 enfants

L'histoire de Solange illustre bien le défi qui attend l'ethnographe voulant étudier les structures de parenté dans un groupe brésilien de bas revenu. Notre conversation sur les mères avait commencé par une remarque de Solange : « Je sors aujourd'hui, pour voir ma mère. » « Je pensais que ta mère était morte », commentai-je et, en réponse, je reçus l'explication ci-dessus. Je savais déjà que

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

Solange habitait à cinquante mètres de chez son père et qu'elle appelait la deuxième femme de celui-ci « maman Lorena ». Les deux mères (génitrice et femme du père) que j'avais dans mes notes sont devenues, dès ce jour, quatre et je me sentais assez sûre pour établir sa généalogie (fictive et réelle) jusqu'à ce que, un an plus tard, je l'entende dire à une voisine qu'elle allait conduire son bébé et son nouveau mari à sa maman dans une ville lointaine. Ayant posé des questions, j'ai appris qu'elle se référait à la « mère qui m'a élevée », « la mère de ma mère » (qui s'est révélée, finalement, être la tante maternelle de la mère biologique). J'ai découvert ainsi sa cinquième mère.

Le cas de Solange est tiré des recherches que nous avons faites entre avril 1981 et mars 1983 dans la Vila do Cachorro Sentado, un bidonville d'environ 750 squatters qui, depuis huit ans, occupent un terrain vague dans une zone de classe moyenne à Porto Alegre (1 000 000 d'habitants) au sud du Brésil. Bien qu'il y ait parmi eux quelques migrants ruraux récents, la majorité de ces gens habitent la zone urbaine depuis longtemps. Il s'agit d'une population métissée — italienne, açorienne, allemande, polonaise, indienne, mais principalement noire (60 % contre 5 à 10 % dans les quartiers avoisinants). A part quelques commerçants, les hommes adultes gagnent leur vie comme chiffonniers, gardiens de nuit, bricoleurs, ouvriers occasionnels du bâtiment. Les femmes, quand elles travaillent, sont femmes de ménage. Certains des jeunes hommes complètent leur revenu par le vol ; quant aux femmes, à tout âge, elles font appel à la mendicité. Le nombre d'habitants ayant étudié au-delà de la première année d'école primaire ne dépasse pas 5 %. Aucune des personnalités dirigeantes de la Vila ne sait lire et même les jeunes hommes qui ont passé des années « en pensionnat » (à l'orphelinat d'État) n'arrivent pas, d'habitude, à réussir l'examen rudimentaire de lecture exigée pour obtenir la carte d'électeur. A cause de ce profil socio-économique, nous avons défini cette population comme sous-prolétariat, la partie de la classe ouvrière qui, à un moment donné, soit n'est pas apte aux emplois disponibles, soit est en excès par rapport aux demandes de la production industrielle.

Dans le cadre de notre étude, nous aurions voulu contacter tous les foyers du quartier. Pourtant, bien que nous ayons fini par avoir des renseignements sur la plupart des familles, nos « données statistiques » ne se rapportent qu'à 70 d'entre elles, soit à peu près la moitié. Certains des habitants déménageaient si souvent qu'il n'a pas été possible de les contacter. En outre, pendant notre deuxième année de recherche, nous avons décidé d'approfondir nos relations avec une trentaine de foyers plutôt que de rechercher de nouveaux informateurs. Comme la plupart des enquêtes anthropologiques, la nôtre ne prétend pas être un échantillon rigoureusement aléatoire ni représenter statistiquement le bidonville. Néanmoins, notre impression est que la répartition socio-économique du groupe enquêté, qui comprend une « élite » de 20 % (commerçants et salariés), est assez semblable à celle du quartier en général.

De l'étude de ces 70 familles nous avons pu dégager des données concrètes sur la rareté des mariages légaux (moins de 10 % des couples), la fréquence de l'instabilité conjugale (16 sur les 31 filles en dessous de 26 ans s'étaient séparées d'un compagnon au moins une fois) et la proportion relativement élevée de femmes chefs de famille, c'est-à-dire de femmes qui, à un moment donné, ont vécu sans mari (environ 25 %) : toutes pratiques déjà prévues par la littérature

contemporaine sur les familles de bas revenu. Mais le taux élevé d'enfants en circulation a été une surprise.

Dans cet article, nous nous proposons d'analyser les sentiments et les attitudes qui orientent la décision des femmes dans la mise en circulation des enfants. Le placement ou « circulation d'enfants » désigne toute transaction par laquelle la responsabilité nourricière d'un enfant est transférée d'un adulte à un autre<sup>1</sup>.

A peu près 60 % des femmes interviewées (40 sur les 68 pour lesquelles nous avons des renseignements fiables) avaient participé à la circulation des enfants, qu'elles en aient donné ou qu'elles en aient reçu. Le fait que celles qui n'y ont pas participé soient en moyenne beaucoup plus jeunes nous amène à penser que le pourcentage de femmes qui auront participé, à un moment de leur vie, à l'échange d'enfants est bien plus élevé : 82 % des femmes mûres (au-dessus de 35 ans) ont donc appartenu au réseau de circulation d'enfants. Comment interpréter une telle fréquence ?

Des conditions économiques désastreuses marquent inévitablement les pratiques de maternage dans ce groupe. La surcharge de travail et le lent processus de sous-alimentation provoquent un taux de mortalité élevé parmi les adultes et parmi les enfants. La plupart des informateurs ont perdu leur père ou leur mère avant d'atteindre la majorité. Des mères de tout âge ont vu périr une partie de leurs enfants. Dans les « meilleures conditions » (c'est-à-dire quand la cellule conjugale est stable), l'enfant passe plusieurs mois par an sans manger à sa faim, quand son père perd son emploi saisonnier... Même quand ils travaillent, les hommes gagnent rarement plus que le salaire minimum (environ 50 dollars par mois en 1983), ce qui ne peut leur permettre de subvenir à leurs propres besoins, encore moins à ceux de toute une famille. La relative fréquence des foyers « femmes chefs de famille » met en relief la dyade mère-enfant comme unité de survie. Et on peut supposer que la survie exige par moment que la mère place ses enfants chez autrui.

En effet, plus de la moitié des placements qui figurent dans notre étude ont apparemment eu lieu dans des circonstances de crise, c'est-à-dire quand une rupture au sein de l'unité domestique a fait s'effondrer les bases déjà précaires de leur survie matérielle<sup>2</sup>. Il faudrait éviter, cependant, d'associer la notion de crise dans ce groupe à des situations exceptionnelles. Dans la Vila do Cachorro Sentado, les circonstances de crise représentent un mode de vie. Loin d'être de simples « stratégies de survie », des improvisations momentanées, les réactions des gens face à la faim, à la mort, aux ruptures brutales de la vie domestique sont fondées sur l'accumulation de générations d'expérience. Autrement dit, la circulation d'enfants dans la Vila do Cachorro Sentado doit être saisie comme partie intégrante d'une culture populaire ; une culture populaire qui, avant d'être décelée par l'étude ethnographique, mérite d'être placée dans son contexte historique.

### ***Culture populaire et perspective historique***

Il est étonnant de constater combien on retrouve de traits caractéristiques des familles de la Vila do Cachorro Sentado dans différents points de l'Europe

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

prémoderne : le mariage officiel, par exemple, était mal défini jusqu'à la Contre-Réforme de sorte qu'il n'était pas possible de distinguer les concubins des époux ; la durée moyenne d'un couple, surtout à cause de la mort précoce, ne dépassait guère 10 à 12 ans ; les grossesses prénuptiales étaient fréquentes car les relations sexuelles et même la corésidence faisaient partie des mœurs des fiançailles ; quant aux « sentiments paternels », ils ne se conformaient pas du tout au moule contemporain. Par exemple, il était courant en Angleterre comme en France d'envoyer les enfants à partir de six ou sept ans comme domestiques dans les maisons de familles plus aisées ; les veufs et les veuves devaient être surveillés pour qu'ils ne dépensent pas le patrimoine des enfants du premier lit à l'entretien d'un nouvel époux ; selon Ariès (1960), la notion même d'enfance, avec la « fougue » corollaire pour le rôle éducatif des parents qui la caractérise, n'a surgi que dans les deux ou trois derniers siècles.

Bien que les historiens soient de plus en plus réticents à se prononcer sur les liens de causalité<sup>3</sup>, il semble que l'énorme variété des coutumes qui caractérisaient l'Europe prémoderne diminue à partir de la révolution industrielle. A cette époque, suivant des délais variables, certaines tendances peuvent être décelées dans pratiquement tout le sous-continent : âge plus jeune des fiancés au moment du mariage, augmentation du nombre des unions consensuelles, souvent instables, et taux plus élevé de bâtardise et d'enfants en circulation. L'interprétation de ces changements va de l'éloge de l'émancipation morale des individus des contraintes étroites de la communauté (Shorter, 1977) jusqu'aux lamentations sur les ravages causés par l'industrialisation à la moralité familiale traditionnelle (Tilly, 1976). Notre approche, esquivant de tels jugements, est plutôt d'ausculter la consolidation d'une nouvelle classe avec ses propres formes d'organisation sociale. La « culture populaire », devenue moins hétéroclite grâce au rassemblement urbain, se serait concentrée dans la couche pauvre de la classe ouvrière, c'est-à-dire dans la main-d'œuvre de réserve. Plutôt que d'envisager ce « sous-groupe voué à la bâtardise » (*bastardy-prone sub-group*) comme le résultat de « l'ignorance » ou de « l'irresponsabilité » (Laslett, 1980), nous le considérons comme l'héritier d'une « culture populaire vigoureuse » (Levine et Wrightson, 1980), une culture qui entre souvent en guerre contre les normes et les valeurs de la société dominante.

Malheureusement, notre vision de l'évolution des formes familiales dans ce groupe a été obscurcie non seulement par la pénurie de documentation, mais aussi par la tendance analytique à confondre ces gens avec des individus plus spécialisés, voués à l'ascension socio-économique, dans une catégorie globalisante telle que « les groupes de bas revenu ». L. Stone relève cette erreur dans les études du dix-huitième siècle en Angleterre. Là, les historiens, avides d'émettre des énoncés sur « la classe ouvrière », ont ignoré pendant longtemps l'émergence d'un schisme entre « les gens respectables et les rustres (qui avaient) des modèles de comportement, des concepts d'honneur et des aspirations différents. Alors que ceux-là essayaient de suivre le code de la classe moyenne, ceux-ci préservaient les valeurs culturelles propres à la classe ouvrière en ce qui concerne les habitudes de travail, la boisson, la parenté, la violence domestique et le comportement sexuel » (1984, p. 46).

Quant à l'évolution des modèles familiaux, la relation entre le Vieux et le Nouveau Monde n'a pas encore été étudiée de façon systématique. Curieuse-

ment, les Américains blancs du Nord semblent avoir suivi plus ou moins les traces de leurs cousins européens alors que le reste de l'Amérique (Caraïbes britanniques, États-Unis noirs et Amérique latine) développait des modèles divergents. En particulier, la proportion de femmes chefs de famille semble être généralement bien plus élevée qu'en Europe et, dans beaucoup de cas, le mariage officiel est le privilège d'une élite<sup>4</sup>. Dans un sens, on peut arguer que les Noirs et les Latino-Américains ont été relégués au rang de « sous-prolétaires » sur le marché économique mondial. Sans doute, la présence d'esclaves émancipés et, plus encore, le déséquilibre démographique des sexes ont laissé aussi leur trace sur le comportement familial. Hélas, le recueil de documents historiques est encore bien mince. Pourtant, petit à petit, des faits significatifs font surface. Par exemple, nous apprenons que dans une ville du Minas Gerais, pendant l'époque coloniale, le Conseil municipal, chargé de payer des nourrices pour élever les enfants abandonnés, s'est trouvé tellement assailli de demandes qu'il a pris des mesures rigoureuses contre les abandons — surtout auprès des femmes pauvres, noires et métissées, c'est-à-dire, celles considérées comme les plus disposées à exposer leurs enfants. En 1806, les *enjeitados*, ces orphelins à la charge de l'État, y représentaient 6,1 % des enfants dépendants recensés (Ramos, 1975, pp. 223-224). Des recherches dans des thèses médicales du XIX<sup>e</sup> siècle montrent le lien entre l'esclavage et le taux élevé des enfants exposés au Tourniquet qui est censé avoir atteint deux tiers des enfants nés à Sao Paulo en 1824 (Kuznesof, 1980, p. 100) : tantôt la mère, esclave, était obligée par son patron d'abandonner le bébé pour qu'elle puisse être employée comme nourrice, tantôt elle laissait de plein gré son enfant dans l'espoir de le voir ainsi grandir en homme libre (Costa, 1979, pp. 164-166)<sup>5</sup>. Les commentaires de Saffioti, historienne de l'évolution du rôle de la femme au Brésil pendant l'époque coloniale, permettent des hypothèses encore plus intéressantes :

Le droit (de la veuve à l'héritage du mari défunt)... dépendait de la condition « si in viduitate permanserit ». En se remariant la femme perdait le droit non seulement à l'héritage mais aussi à la garde et l'éducation de ses enfants du premier lit. Ainsi, la société mettait la femme devant un dilemme : renoncer à être femme et vivre exclusivement comme mère, ou abdiquer nécessairement ce (dernier) droit afin de se marier de nouveau. En général, les femmes renonçaient à leur propriété et à leurs enfants aussitôt qu'elles trouvaient un successeur au premier mari (1969, p. 175).

### ***Trois équivoques éclaircies par la perspective historique***

L'existence historique d'une classe sous-prolétaire avec ses propres formes d'organisation sociale, l'évolution de ces formes et de leur relation à des contextes historiquement et géographiquement différents sont des thèmes qui dépassent de loin l'envergure de cet article. On peut se demander alors quelle est la pertinence de cette « perspective historique » dans notre étude ethnographique ? Elle nous aide à éviter trois équivoques analytiques qui ont l'habitude de se glisser dans l'étude des groupes de bas revenu.

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

En reconnaissant le fait que les formes familiales varient selon le contexte historique, on espère brider l'ethnocentrisme qui empoisonne l'étude des groupes de bas revenu depuis des décennies. Surtout lorsqu'il s'agit de la société contemporaine, la « relativité culturelle » du comportement social, démontrée d'habitude par les anthropologues dans l'étude de tribus exotiques, est mieux mise en valeur par les études longitudinales d'historiens sociaux. Que nos ancêtres aient dormi à six sans pyjama ou que Rousseau ait pu envoyer ses enfants au tour sans arrière-pensée sont des faits qui paraissent ébranler nos convictions sur le modèle familial de la classe moyenne mieux que toute étude sur les Bantous ou les Polynésiens.

La nécessité de « dé-moraliser » ainsi les recherches est surtout évidente dans un domaine où les chercheurs ont tendance à se polariser sur les deux extrêmes : soit que certains libéraux, par souci de combattre les préjugés contre les « marginaux », ne soulignent que les stratégies « positives » de survie, soit que certains réformateurs ne s'intéressent qu'aux « problèmes sociaux » tels que la « délinquance » et l'« abandon » d'enfants. Le moralisme braillard de ces derniers atteint son point culminant dans les études des années soixante sur la famille noire aux États-Unis. Définie comme un « enchevêtrement de pathologies », sa pauvreté a été attribuée à l'ignorance, à l'apathie, bref à une « mentalité » mal adaptée aux exigences de la société moderne. Bien que cette perspective soit aujourd'hui en désuétude, d'autres formes de réductionnisme économique, apparemment plus progressistes, se dessinent : voir la tendance analytique actuelle à interpréter les maisonnées de « femmes chefs de famille » comme la réponse d'individus et de cellules reproductrices à la pénurie matérielle, c'est-à-dire comme « stratégie de survie » (Blumberg et Garcia, 1977 ; Stack, 1975 ; Whitehead, 1978 ; Schneider et Smith, 1978 ; Patterson, 1982). Il est indéniable que le contexte économique impose des limites aux comportements sociaux. Mais vouloir « expliquer » les différentes formes d'organisation sociale qui surgissent dans les bidonvilles comme de simples stratégies de survie ne fait que déplacer légèrement le moralisme : maintenant, on ne culpabilise plus la « victime » à cause de sa propre pauvreté, on culpabilise plutôt le système économique global. Les deux approches ont néanmoins comme prémisse implicite que la famille conjugale est la forme « normale » de reproduction et que seules des circonstances économiques exceptionnelles peuvent expliquer une divergence par rapport à ce modèle. Des Noirs américains ont été parmi les premiers chercheurs à dénoncer l'ethnocentrisme de ce point de vue (Mathis, 1978) mais, récemment, il y a eu un mouvement tendant à adoucir l'économisme des années soixante-dix.

Le relativisme de notre approche suggère que, pour arriver à une compréhension des structures de parenté dans le bidonville brésilien en question, il peut être utile d'écarter, au moins momentanément, la comparaison avec les modèles de la classe moyenne brésilienne. Une telle suggestion choquera les chercheurs qui privilégient l'influence de « l'idéologie dominante » (Église, école, modèles de consommation) et son pouvoir aliénant sur les groupes dominés. Il peut y avoir évidemment des contextes (les enclaves paupérisées en Europe contemporaine, par exemple) où notre approche ne serait pas appropriée. Mais nous croyons qu'au Brésil, en 1984, il y a toujours des groupes où les mécanismes de contrôle social (police, sécurité sociale, télévision, école) per-

pétués par les groupes dominants n'ont pénétré que superficiellement, ou dans des domaines limités ; bien que les groupes de bas revenu soient pleinement intégrés au système économique, les circonstances ont permis l'existence de diverses cultures populaires avec des normes et des idéaux, sinon autonomes, au moins distincts. Les anthropologues qui donnent la priorité analytique à l'intrication macro/micro, soit en soulignant le système de classe/caste (Smith, 1978), soit en postulant un *value stretch* (adaptation des valeurs de la classe moyenne au contexte des groupes de bas revenu) (Rodman, 1971), font ressortir des aspects essentiels de la situation, mais il se peut qu'ils mettent la charrue avant les bœufs — en voulant ainsi expliquer des attitudes avant d'avoir compris leur pleine signification pour la population en question.

Il existe une dernière équivoque d'ordre « historique » qui, dans le cadre de notre étude, doit être levée : l'idée que les mœurs des groupes urbains de bas revenu doivent être analysés en fonction de leur statut de « migrant rural », c'est-à-dire en fonction de « traditions » bien ou mal adaptées au nouveau milieu. Lorsqu'elle est appliquée à la circulation d'enfants dans la Vila do Cachorro Sentado, nous voyons très vite les limites de cette perspective.

Plusieurs études (Fukui, 1979 ; Candido, 1964 ; Salem, 1980) sur les régions rurales du Brésil mentionnent la pratique qu'avait l'agriculteur pauvre d'envoyer ses enfants, à partir de l'âge de six ou sept ans, dans une famille plus aisée. Bien que portant le titre euphémique de « fils adoptif » (*filho de criação*, littéralement « fils d'élevage »), ces enfants étaient en général traités comme des domestiques. Cet arrangement présentait pour les parents l'avantage de les débarrasser du coût de l'entretien de l'enfant pendant les années où il consommait plus qu'il ne produisait. En outre, les enfants apprenaient à se conduire comme employé/domestique dans des familles de la classe bourgeoise ou terrienne ; ils établissaient des contacts amicaux avec les amis de la famille d'accueil (employeurs potentiels) et ils recevaient une certaine instruction, pratique sinon scolaire. C'était un échange franc entre deux familles de statut nettement différent : les services de l'enfant contre son entretien. Ainsi il existait rarement d'ambiguïté à l'égard des droits parentaux sur l'enfant. Dans la Vila do Cachorro Sentado, environ la moitié des femmes adultes ont eu ce genre d'expérience. Chez la plupart d'entre elles il ne restait pas de lien avec le foyer « de criação », tout contact ayant été rompu avec la fin de la coresidence. Sans doute, il y avait des cas d'adoption entre familles de la même couche sociale (une femme s'est souvenue avec amertume que sa mère l'avait brusquement sevrée pour allaiter un nourrisson laissé à sa porte), mais ces cas, rares dans notre échantillon, sont encore mal répertoriés dans la littérature.

En quoi la circulation d'enfants dans la Vila do Cachorro Sentado ressemble-t-elle à cette pratique rurale ? Premièrement, il semble que, dans le contexte urbain, une plus grande proportion de mères placent leurs enfants et que, parmi ces placements, un plus grand nombre soit fait en période de crise. Deuxièmement, la différence de classe qui existait entre la famille donneuse et la famille receveuse ne semble plus très nette<sup>6</sup>. Au lieu d'aller chez les bourgeois, les enfants des pauvres sont absorbés par des familles qui ne sont que légèrement plus aisées que les leurs, ou bien par des orphelinats de l'État. Troisièmement, des enfants de tout âge sont placés par leur mère, non seulement des préadolescents mais aussi et peut-être surtout des nourrissons et des bébés. A

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

partir des témoignages de mères qui résident dans la Vila, nous avons établi le tableau suivant sur l'âge des enfants au moment du placement :

moins de 2 ans	22
2-7 ans	12
8-12 ans	12
âge inconnu	15

Nous voyons donc que la majorité des enfants de ce groupe ont été placés pendant la première enfance, bien avant l'âge où ils pouvaient rendre service à un foyer adoptif. De plus, la plupart d'entre eux ont été placés sur une base semi-permanente : soit ils vivaient toujours dans le foyer adoptif lors de notre dernier contact avec la mère, soit ils avaient atteint l'âge adulte dans le foyer adoptif. En somme, il semble que la pratique de la circulation des enfants dans le groupe en question ressemble peu à la « tradition » rurale décrite plus haut.

Certainement, le fait que beaucoup sinon la plupart des adultes de la Vila aient passé une partie de leur enfance loin de leurs propres parents facilite l'acceptation générale du placement d'enfants. Mais, pour mieux comprendre la pratique actuelle, il faut fouiller ailleurs que dans un passé rural. Les migrants ruraux, en même temps qu'ils perdent leurs anciennes habitudes ou les adaptent au nouveau milieu, s'intègrent à un groupe urbain (dans ce cas, le sous-prolétariat) qui a sa propre histoire. A l'intérieur de cette catégorie urbaine, il peut y avoir une évolution, des ruptures, mais ces changements structurels ne devraient pas être confondus avec le passage des individus d'une classe à l'autre. C'est l'étude de la dynamique de ce groupe *urbain* qui peut nous apporter une compréhension plus adéquate de la circulation d'enfants dans la Vila do Cachorro Sentado.

### *L'anthropologie et la circulation d'enfants*

Ayant trouvé dans la perspective historique l'arrière-plan de notre étude, nous ne devons pas céder à la tentation de faire abstraction de la culture populaire. Surtout à l'égard de « pratiques familiales » telles que le placement d'enfants, c'est par les analyses anthropologiques que nous entrons dans le vif du sujet. Nulle autre discipline n'est parvenue à analyser aussi minutieusement le lien entre mère et enfants. S'appuyant sur maints cas éparpillés dans le monde entier, où la circulation d'enfants est courante, le débat s'étend depuis le questionnement des bases biologiques de la maternité sociale (Étienne, 1979 ; Mathieu, 1977 ; Freeman, 1973) jusqu'à la dissection du rôle parental. W. Goodenough, comme épilogue à un recueil d'articles sur l'Océanie, propose trois niveaux de lien parental : le biologique, le psychique et le juridique (1970). En extrapolant, E. Goody, dans son étude des Gonja en Afrique occidentale décompose la notion de lien parental en cinq points. Ainsi, les parents biologiques *donnent le jour* à leur progéniture et leur accordent un *statut social* alors que les parents adoptifs, qui reçoivent l'enfant vers l'âge de cinq ou six ans, lui fournissent un *apprentissage* et le *parrainent dans un métier*. Une cinquième responsabilité, *nourricière*, est commune aux deux groupes de parents (1982).

Bien que ce cadre analytique éclaire les liens entre parents et enfants et soit surtout utile là où diverses perspectives juridiques entrent en conflit<sup>7</sup>, il se prête à une simplification qui risque de masquer les ambiguïtés inhérentes au système dans certains contextes. Goodenough, par exemple, présente des définitions nettes pour distinguer l'adoption (transfert permanent et total de droits parentaux) du simple « placement » (*fosterage*) alors que les collaborateurs du livre auquel il apporte une conclusion démontrent à plusieurs reprises que les individus en question (adultes et enfants) n'éprouvent nullement une pareille certitude quant à leurs droits et obligations. En commentant la mystique qui entoure le lien géniteur/progéniture dans toutes les sociétés étudiées, un des auteurs met en question la possibilité même d'un remplacement *total* du rôle de géniteur.

Une approche strictement « légaliste », qui aurait comme point de départ les « institutions », c'est-à-dire les normes explicites qui dictent les droits et obligations du lien parental, serait équivoque, surtout dans un groupe comme le nôtre. Il est déjà douteux d'homogénéiser les « valeurs des migrants ruraux » ou les « valeurs de la classe ouvrière ». Dans la Vila do Cachorro Sentado, où la variété des expériences, des héritages ethniques et des origines géographiques est énorme, il serait encore moins réaliste de s'attendre à trouver un ensemble bien articulé, bien délimité de « valeurs partagées ». Parce que son statut est subordonné à celui de la société environnante, les normes verbalisées de ce groupe, ses maximes morales, ne font que répéter celles de la classe moyenne. Elles ne dégagent pas *les valeurs vécues qui orientent le comportement de ces gens*. Les « mécanismes » par lesquels les habitants de la Vila essaient de régler leur existence se révèlent plutôt dans leurs réactions émotionnelles à des situations concrètes ; et, loin d'être d'une cohérence logique, ils sont traversés de contradictions et d'ambiguïtés.

Or comment mieux déceler ces conflits, ces contradictions qu'en jugeant les motivations des adultes qui font circuler les enfants. La délégation des responsabilités parentales, que ce soit pour le bon fonctionnement du groupe ou pour le bien-être de l'enfant, n'est qu'un aspect du placement. Sous-jacent à cette délégation, il existe un jeu d'intérêts personnels entre les adultes : suivant son statut, un individu peut, soit disposer de l'enfant comme d'un pion, pour son propre bénéfice, soit être contraint d'agir contre son gré, pour satisfaire autrui. La littérature anthropologique est pleine de ces exemples. Chez les Mossi, les jeunes mères, peu stables dans la situation conjugale, risquent à tout moment de rentrer chez leurs parents avec leurs enfants. En les obligeant à mettre leur nourrisson chez une co-épouse plus âgée, et manifestement plus fidèle au lignage patrilinéaire, non seulement on écarte la possibilité de perdre l'enfant mais on fixe la mère sur place (Lallemand, 1976). Placer les enfants comme « caution vivante » pour garantir les obligations soit économiques, soit militaires ou politiques des adultes, est d'ailleurs une pratique repérée dans toutes les parties du monde (Goody, 1982 ; Massard, 1983). Lallemand chez les Kotokoli (1980) du Togo et Massard (1983) chez les Malais montrent que la circulation d'enfants est une pratique complémentaire de la circulation d'adultes (femmes ou hommes) par l'alliance. Et, partout dans l'histoire, on trouve l'exemple d'enfants tantôt mariés, tantôt adoptés pour maintenir ou consolider le patrimoine lignager (J. Goody, 1969 ; Carroll, 1970).

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

Dans la Vila do Cachorro Sentado, on place des enfants, comme stratégie de survie — mais le moment du transfert, la personne chez qui on les place sont souvent choisis en fonction d'autres considérations qui ne sont pas directement liées à la survie et qui dépendent plutôt des relations entre les adultes, c'est-à-dire entre le père de l'enfant, sa mère et/ou sa mère adoptive. C'est dans ce jeu de pouvoirs, dans l'affrontement aussi bien que dans la solidarité, que se définissent les limites de leur univers.

Par l'observation directe du vécu, l'approche anthropologique a l'avantage de capter les ambiguïtés du jeu social. Son désavantage, telle que nous l'avons pratiquée, est de fournir une vision inéluctablement synchronique de la réalité<sup>8</sup>. Le croisement de la perspective historique avec l'étude ethnographique est donc doublement bénéfique. D'abord, l'ethnographie de cas contemporains parce que, justement, elle privilégie une dimension qui échappe à l'historien, peut alimenter et enrichir des hypothèses sur la culture populaire dans l'histoire. En contrepoint, il faut espérer que le relevé de différents cas historiques nous fournira éventuellement les grandes lignes de changement et de continuité dans les pratiques sociales en milieu populaire.

### *L'étude ethnographique*

L'étude ethnographique fait comprendre à quel point la réalité échappe à des techniques « objectives » de recherche. Puisque la carrière d'une femme en tant qu'épouse et mère est essentielle à son image, elle n'est pas disposée à raconter au chercheur les détails de son passé qui pourraient ternir cette image. Pendant l'entretien ethnographique, elle ressent l'effet d'une double censure : celle de ses propres valeurs et celle des valeurs qu'elle impute à l'interlocuteur de la classe moyenne. En outre, même avec le plus sincère des sujets, un chercheur ne peut pas franchir certaines limites dues aux difficultés de communication : l'informateur omet certains détails parce que ceux-ci étant pour lui d'une importance dérisoire ou, au contraire, péniblement cruciaux il ne les a pas gardés au niveau conscient de sa mémoire. Si, la troisième fois que je demande à une femme l'âge de son enfant lors du placement dans un foyer adoptif, elle me répond toujours « il était bien grand » (*bem grandinho*), il est évident que ce serait violer son espace que d'insister. Une technique alternative est de s'en remettre moins au discours et à la mémoire des gens et plus à l'observation directe. En effet, pendant nos deux années de contact, nous avons pu suivre la trajectoire d'un bon nombre de femmes, témoigner de la dissolution de leurs relations conjugales, accompagner leurs décisions au sujet du destin de leurs enfants. En fin de compte, nos chiffres sur la circulation d'enfants comportent un mélange des deux techniques : discours des informateurs sur les faits passés et observation par le chercheur des faits présents. Ainsi, elles ne devraient pas être prises pour plus que ce qu'elles sont : l'approximation grossière d'une réalité fugace.

### *La valeur de l'enfant dans la Vila do Cachorro Sentado*

D'un premier point d'investigation découle une première ambiguïté car, en examinant la place des enfants dans la Vila do Cachorro Sentado, on voit que leur présence est ressentie à la fois comme un privilège et comme un fardeau. Placer un enfant peut donc être, suivant l'interprétation, le comble de la générosité ou, au contraire, la délivrance d'une responsabilité onéreuse. La différence est d'une importance capitale car elle induit qui sera le débiteur et qui sera le créancier dans la dynamique d'échange.

### *L'enfant joyau*

Les bébés sont considérés comme des possessions précieuses, des objets de convoitise. On dirait que l'enfant a une sorte de grâce qui se transmet à l'adulte qui le touche. On ne laisse jamais un nouveau-né pleurer longtemps dans son lit ; il y a toujours un bataillon de tantes, oncles, frères, sœurs et voisins prêts à le prendre dans leurs bras. Une femme enceinte m'a rapporté qu'une voisine lui avait offert l'équivalent d'un mois de salaire minimum en échange de l'enfant à naître. Une autre fille prétendait qu'une de ses « clientes » (femme chez qui elle allait pour mendier) essayait de lui acheter sa fille de cinq mois.

Les enfants ont aussi une valeur de divertissement. Selon une femme, son quatrième bébé est né juste à temps pour remplacer la télévision en panne. Une autre, qui avait pris soin de décorer son taudis (d'une pièce) comme une école maternelle, se vantait de passer des heures d'affilée avec son premier-né : à dix mois, il était déjà bien dressé pour être le boute-en-train du quartier, en imitant successivement un joueur de billard, de billes, de cartes, et un Chinois.

Grâce aux enfants, les adultes arrivent à s'intégrer dans la société locale, à la fois par le partage entre voisins et parents des plaisirs et des responsabilités du maternage, et par les rites. En effet, le seul rite du cycle vital pratiqué par tous est le baptême. Comme s'ils voulaient compenser le manque d'autres occasions (première communion, *crisma*, mariage), les parents exploitent au maximum la naissance d'un enfant pour consolider leur réseau social. Tout le monde a des « parrains de maison » (*padrinhos de casa*) ; d'habitude on y ajoute des « parrains d'église » (*padrinhos de igreja*) (même quand les parrains, incapables de payer les frais de la cérémonie, la remettent indéfiniment) et souvent même des parrains *de umbanda* (un culte spiritiste local)<sup>9</sup>. La fête du premier anniversaire d'un enfant, comme dans le reste du Brésil, est une occasion rituelle pour resserrer les liens avec les parrains, les proches parents et des voisins choisis.

Les enfants ont aussi une importance d'ordre économique. En effet, dans la Vila do Cachorro Sentado, les garçons et les filles à partir de 5 ou 6 ans peuvent pratiquement subvenir à leurs propres besoins par de petits travaux et par la mendicité (voir Machado Neto, 1982). Pourtant, la législation sociale ainsi que la pénurie d'emplois les empêchent de contribuer plus largement au budget familial avant l'âge de treize ou quatorze ans. (A quatorze ans, on a droit à une

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

carte de travail.) L'apport financier des adolescentes n'est pas plus considérable car, d'habitude, domestiques ou babas, elles reçoivent une partie importante de leur salaire en nature. Les adolescents, en revanche, avant de fonder leur propre foyer, peuvent avoir des revenus non négligeables bien qu'irréguliers. Les mères d'adolescents se vantent d'être entretenues par leurs fils (les femmes mariées font ainsi ressortir les insuffisances de leur mari). Malgré tout, le pouvoir de gain d'un adolescent non qualifié est assez restreint et, à mesure qu'il grandit et gagne plus, il fonde sa propre famille avec laquelle sa mère doit rivaliser pour garder ce soutien financier.

Si, pourtant, la valeur économique des enfants pendant les années reproductrices de la mère est incertaine, quelques années plus tard, quand les parents ne peuvent plus s'entretenir eux-mêmes, elle devient évidente<sup>10</sup>. Sept des neuf femmes divorcées ou veuves au-dessus de 45 ans vivaient avec leurs fils célibataires, adolescents ou adultes. Plusieurs informateurs prétendent s'être occupé de leur père ou de leur mère pendant sa vieillesse, ayant même changé de résidence pour cette raison. Quand je posais la question : « Où vos parents résident-ils actuellement ? », surtout quand il s'agissait d'une veuve, on me répondait presque toujours « chez un frère ou une sœur », le plus souvent à la campagne. Ce système de « retraite des vieux » n'est pas sans failles. Pour être sûr qu'au moins un enfant aura les moyens et la volonté de l'entretenir, le parent sait qu'il vaut mieux en avoir beaucoup. Souvent, on trouve une sorte de partage de cette responsabilité entre frères et sœurs adultes qui se renvoient le vieux (ou plutôt la vieille) d'un foyer à l'autre. Il n'existe pas de communauté fixe capable de punir l'enfant ingrat, mais il semble que la norme filiale soit suffisamment intériorisée.

### *Le placement volontaire*

Tous les avantages liés au fait d'avoir des enfants nous font comprendre comment le placement d'un nourrisson peut être ressenti comme un « don » — surtout entre parents et surtout dans des cas « volontaires », c'est-à-dire lorsque les parents ou la mère n'ont aucun besoin urgent de quitter leur enfant.

Déjà la structure fluide de la maisonnée<sup>11</sup> prédispose les voisins et les proches parents à la circulation « volontaire » d'enfants ; en effet, justement à cause de cette fluidité, il n'est pas toujours facile de savoir quel enfant est élevé par qui. Le fait que souvent les filles, lors de leur première grossesse, habitent encore chez leurs parents explique, en partie, pourquoi beaucoup d'entre elles laissent un premier-né à leur mère. Une grand-mère peut même demander qu'on lui donne le bébé pour lui tenir compagnie (ou plutôt une mère peut le lui laisser sous ce prétexte). Les femmes commencent tôt leur carrière de mère et la finissent tard : une matrone aura souvent des nourrissons de l'âge de ses petits-fils. Mère et fille, si elles habitent l'une près de l'autre, peuvent ainsi partager les responsabilités du maternage. Dans certaines familles, les enfants finissent par appeler leurs aînées « mémé » ou « maman » indifféremment. Les adolescentes, impatientes d'être mères, entourent leurs neveux d'attentions affectueuses. Rosa, 16 ans, chaque fois qu'elle partait à la campagne avec son mari, suppliait sa sœur aînée de la laisser emmener son neveu. Solange, qui tous les jours déposait sa fille d'un an et demi chez son père et sa belle-mère, n'a pas été

blessée quand la petite s'est mise à appeler une (demi) tante, âgée de 15 ans, « maman ». Quand, plus tard, Solange s'est séparée du père de l'enfant et s'est mariée ailleurs, la petite fille est simplement restée dormir là où elle passait la journée. Quand « maman » a elle-même été enceinte, elle a déclaré qu'elle préférerait abandonner l'enfant à naître plutôt que de rendre sa petite nièce. En effet, dès sa naissance, elle a donné le bébé à ses parents qui allaient l'enregistrer à leur nom.

Le placement « volontaire » d'enfants, ayant lieu, d'habitude, à l'intérieur du groupe consanguin et surtout matrilinéaire, il répartit le poids financier de l'entretien des enfants entre ses membres les mieux nantis, tout en *consolidant les liens entre consanguins*. Le cas de Bibo illustre bien ceci. Placé chez une tante maternelle à sa naissance, il a été élevé avec ses cousines matrilatérales. L'une d'elles, ayant grandi et fondé sa propre famille, a donné son bébé, Nadie, à Bibo et à sa femme. Dix-sept ans plus tard, nous avons rencontré Bibo, malade et abandonné par sa femme et ses quatre enfants, logé chez Nadie qui, elle-même, vivait chez son père biologique (sa mère étant ailleurs avec un nouveau compagnon). Pour expliquer le lien entre Nadie et lui, Bibo m'a dit : « Je suis son oncle ' de criação ', son parrain, son père ' de criação ', et maintenant elle va devenir ma commère (*comadre*) car je vais devenir le parrain de son bébé. » Le don d'un enfant, d'ailleurs, peut intégrer un individu à un réseau social dans lequel, autrement, il n'aurait qu'une place précaire. Solange a donné son deuxième bébé à sa belle-mère chez qui elle habitait quand l'enfant est né. Sa belle-sœur (*com-cunhada*) venait d'accoucher d'un enfant mort-né et Solange cherchait ainsi à consoler sa belle-famille. Malgré l'absence de liens consanguins, Solange a été néanmoins en partie élevée par sa belle-mère ; par le don d'un enfant, elle cherchait peut-être à consolider sa place dans la famille adoptive, une place que la relation conjugale avec l'un de ses membres ne suffisait pas à lui conférer.

Il arrive aussi qu'un enfant soit « placé volontairement » chez un voisin ou chez une personne extérieure à la famille. En général, ce genre de transfert s'effectue progressivement, comme dans les cas cités plus haut. Geni explique qu'elle habitait avec son mari chez une amie quand son troisième enfant, un fils, est né. L'amie s'y est beaucoup intéressée, devenant bientôt la marraine du bébé. Quand, un an plus tard, ils sont arrivés à la conclusion que « deux mères dans la maison c'est une de trop », Geni, ses deux filles à elle et le père du bébé ont quitté les lieux, n'y laissant que le bébé et sa marraine. Jô a abrité une amie enceinte qui se séparait périodiquement de son mari. Quand la femme a accouché d'un garçon, Jô, en congé de maladie, s'en est occupé pendant que la mère cherchait du travail. Quand les deux femmes se sont disputées, la mère biologique est retournée chez son mari et Jô a gardé l'enfant. Dans presque tous ces cas, la mère adoptive est plus aisée que les parents biologiques. Ainsi le placement non seulement assure à l'enfant un relatif confort matériel, mais fournit à la génitrice un contact social potentiellement important car celle-ci considère qu'elle a rendu service à la mère adoptive et s'attend à une rétribution.

Si, pourtant, posséder un enfant est considéré comme un privilège, il est tout de même indéniable que cette charge entraîne des sacrifices — surtout en milieu sous-prolétaire. Quand l'enfant-don est *imposé* d'office, il peut devenir l'enfant-fardeau et les obligations entre adultes se brouillent.

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

### *Mère/père - Le don devenu fardeau*

Dans le pacte tacite entre époux, la femme fournit des enfants en échange de l'appui économique de son mari. Pour l'homme, être père est un point d'honneur. Un jeune homme avouera sa paternité même quand sa liaison avec la mère n'a été que passagère. Rosalina, mariée depuis des années, rehausse le prestige de son mari en ayant des enfants jusqu'à 45 ans ; elle dit en s'esclaffant : « Mon vieux a pris sa retraite à cause d'un problème de santé, mais il n'est pas gêné sur ce plan-là. » Si une femme qui vient de fonder un foyer n'est pas tout de suite enceinte, on émettra des doutes sur la virilité de l'époux. Elisete, une fille de 20 ans, exceptionnelle et par son niveau d'enseignement et par sa maturité, voulait absolument avoir un bébé avec son troisième mari, un chiffonnier assez misérable ; celui-ci avait accepté de l'abriter ainsi que sa fille : lui offrir un enfant semblait la réponse naturelle à une telle générosité.

Ce don, cependant n'est pas gratuit, pas plus que la contribution financière du père n'est automatique. La naissance d'un enfant renforce les obligations morales d'un homme envers son épouse. Alors que, idéalement, il devrait subvenir aux besoins matériels de sa femme, il ne sera pas sévèrement jugé s'il ne le fait pas. En revanche, on entend souvent des commentaires du genre : « Comment est-ce qu'un homme peut être assez minable pour dépenser son argent à boire alors que *ses enfants* meurent de faim ? » Non seulement une naissance prolonge au-delà de la période de corésidence les obligations d'un homme et de son groupe de parenté envers une femme mais, à cause de ses sentiments à l'égard des enfants, elle encourage sa stabilité ou même son retour au sein du foyer conjugal. Juca, par exemple, un garçon de 20 ans, envisageait d'abandonner la femme avec laquelle il vivait alors (mère de quatre enfants dont aucun de lui) pour retourner à « la mère de son fils ». Personne, pas même les parents de sa compagne de l'époque, ne le critiqua parce qu'il « était obligé de considérer, avant tout, le bien-être de son enfant ». De cette perspective naît une compétition acharnée entre les compagnes successives d'un homme. Elisete décrit la bagarre où elle a arraché les cheveux de la femme actuelle de son ex-compagnon car celle-ci voulait lui retirer son bébé. Julia, sachant que les enfants de son nouveau mari lui manquaient beaucoup, a réussi à persuader leur mère de lui donner une fille de huit ans. Cependant, quand la fille s'est montrée trop affectueuse envers sa belle-mère, « c'est à moi qu'elle a offert le cadeau de la Fête des Mères qu'ils ont fait à l'école », sa vraie mère l'a vite récupérée. Diagnostic de la belle-mère : « si on veut le porc, on s'accroche aux porcelets. »

L'ironie c'est que la présence d'un mari ne garantit nullement son apport économique. Victimes des péripéties du marché du travail et dépossédés par ceux qui les entourent (consanguins, amis et femmes), la plupart des hommes n'arrivent pas à subvenir aux besoins de leurs familles, qu'ils y résident ou non. Les femmes finissent donc par avoir la double responsabilité de materner les enfants et d'assurer leur survie matérielle.

*La priorité du droit de la mère*

Bien que les pères jouissent d'un contact fréquent avec leurs enfants, il n'existe pas d'ambiguïté : laver, nourrir, veiller à la bonne santé des enfants est l'affaire des femmes. Le penchant tacite du groupe, dévoilé à travers des croyances morales et mystiques, est de proclamer l'inaliénabilité et l'exclusivité des droits de la *mère* sur sa progéniture. Quand son bébé est malade ou son enfant en péril, une femme n'a pas besoin qu'on le lui dise car « une mère sent ces choses-là ». En cas de dispute entre les parents, les enfants prennent habituellement le parti de leur mère (un garçon s'est même vanté d'avoir aidé celle-ci à expulser son père du foyer...). Lorsque des époux se séparent, la mère, si elle a l'envie et les moyens de garder ses enfants, est rarement contrariée dans son désir. Une fille prétend qu'il vaut mieux ne pas se marier « sur papier » (c'est-à-dire se soumettre à la norme des groupes dominants) pour ne pas mettre son contrôle exclusif de mère en question : « une fois (légalement) marié, l'homme pense qu'il a tous les droits, même après qu'on se soit séparé. » Mais, en général, les efforts des pères pour récupérer leurs enfants, depuis les sortilèges jusqu'au recours aux avocats, n'aboutissent à rien. Deux ou trois histoires exceptionnelles où des hommes ont réussi à élever leurs enfants en leur interdisant tout contact avec la mère se sont trouvées ponctuées de fins étonnamment semblables : malgré les efforts malveillants du père, les enfants, parvenus à l'âge adulte, réussissaient à revenir à leur mère. Ainsi, le père était puni, délaissé, alors que le dévouement mutuel entre mère et enfants triomphait.

Une certaine tradition de l'Ibérie catholique, liée au culte de la madone, a dû laisser sa marque au Brésil. Depuis le siècle dernier, l'action des médecins et des hygiénistes vient renforcer cette mise en valeur de la mère (voir Freire Costa, 1979). Ces pressions « du dehors » vers la glorification de la mère sont visibles sur les murs de certains salons : affiche enlevée à un centre P.M.I. (Allaitez votre enfant), images de mères et de nourrissons découpées dans des revues... Mais on sent que la mystique qui entoure « la mère » est plus qu'un placage superficiel, qu'elle a un sens tout spécial, inextricablement imbriqué aux expériences vécues par ces gens.

Les filles annoncent leurs grossesses aussitôt que possible. Fatima, mariée à douze ans, était affolée à l'idée qu'elle était peut-être stérile car elle n'arrivait pas à être enceinte tout de suite. La « tare » que représente la bâtardise ne semble pas diminuer l'allégresse des parents dont la fille adolescente, célibataire et toujours domiciliée chez eux, accouche pour la première fois. Quoique bien connues, les diverses recettes abortives, modernes (injections) et traditionnelles (six jours de soupe à la pelure d'oignon, etc.) sont rarement utilisées. La femme qui n'a jamais eu d'enfant est objet de pitié : « C'est pour ça que je suis tellement nerveuse », me déclare une femme de 36 ans (mère adoptive de cinq filles...).

Les femmes font tout pour étaler leur dévouement maternel. Bien que nullement universel, l'allaitement est idéalisé par tous. Partout, dans les groupes de commères, sur les perrons devant les barraques, on repère les nourrissons en train d'assouvir leur faim au sein de leur maman. Une mère annonce avec ostentation qu'elle amène tous les jours son bébé au centre P.M.I. ; une autre, de retour de l'hôpital, sanglote bruyamment parce que le médecin a remis de

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

quelques jours la sortie de sa fille ; une autre déclare qu'elle retardera une intervention chirurgicale pour ne pas laisser son nouveau-né à des étrangers.

La plupart des femmes de la Vila n'ont pas d'emploi régulier. Leur identité sociale ne dépend pas d'un groupe reconnu de parenté ni de qualités personnelles telles que la piété religieuse ou la vertu. Elles ne possèdent rien à part leurs vêtements, quelques meubles et, peut-être, les planches de leur maison. Elles s'enorgueillissent d'être de bonnes ménagères et, en effet, les filles se plaisent à gâter leur premier mari avec de bons repas chauds et des vêtements perpétuellement propres. Mais l'expérience montre que les hommes ne sont pas toujours dûment reconnaissants de telles attentions et ainsi la femme dévouée finit par être la grande dupe. Les enfants, en revanche, ne menacent pas son amour-propre ; ils ne font qu'accroître sa gloire personnelle.

L'enfant, une fois adulte, gratifie encore sa mère de manifestations d'affection et de dévouement. Un couple de nouveaux mariés se dispute parce que l'époux a envie d'aller vivre près de sa mère alors que la mariée est contente là où elle est, en face de chez sa mère (adoptive). Une vieille dame, en train de se rétablir d'une attaque me raconte fièrement que, lors de ses visites à l'hôpital, son fils de 11 ans pleurait si fort qu'on l'avait menacé d'expulsion. Un de ses fils adultes, continue-t-elle, a avoué qu'il se tuerait si elle mourait, allant jusqu'à expliquer à sa femme comment s'acquitter de leurs dettes après son suicide. Dans un autre cas, une fille raconte que son mari s'est effondré et n'a plus jamais occupé d'emploi régulier après la mort de sa mère (adoptive). Une sœur explique ainsi la carrière criminelle de son frère : « Il a mal tourné à l'âge de 15 ans avec la mort de notre mère. » Même les femmes qui ne sont pas ouvertement adorées par leur progéniture trouvent dans la maternité un moyen pour embellir leur image publique : « Vous voyez, après tout ce que j'ai fait pour eux (il s'ensuit une longue liste de sacrifices), comment mes enfants me récompensent de ma bonté ! » Les sacrifices qui sont supposés accompagner la maternité sont mis en valeur dans le discours de toutes les femmes car ils leur confèrent un prestige que des carrières maritales et professionnelles moins admirées ne leur procurent pas.

Enfin, il existe une dernière raison, plutôt « politique », pour expliquer pourquoi les femmes adhèrent avec autant de ferveur à l'idéologie de la maternité. Surtout pendant les années où leurs enfants sont petits, les femmes mariées sont presque entièrement dépendantes des hommes. Aucune règle sociale n'oblige les maris à choyer leurs femmes. Au contraire, la relation conjugale ressemble à une partie de boxe plus ou moins amicale où chaque partenaire essaie de donner plus de coups qu'il n'en reçoit. Par consensus, les hommes ont l'emploi salarié, la liberté de se déplacer sans contraintes et la disposition de la force physique ; ces avantages leur donnent la supériorité dans la balance du pouvoir domestique. Dans un article précédent, j'ai suggéré que les femmes rétablissent l'équilibre par le bavardage et la manipulation de l'image publique des hommes (Fonseca, 1984). Leur arme la plus efficace, pourtant, est la glorification de leur rôle de mère et en particulier de gardienne des enfants de leur mari. Si les femmes acceptent, sans trop se plaindre, la pleine responsabilité des enfants, c'est dans l'espoir plus ou moins conscient qu'elles pourront acquérir plus d'influence dans l'unité conjugale ainsi que dans la communauté en général<sup>12</sup>.

*L'exclusion du père*

Mais comment les hommes acceptent-ils une situation où leurs droits parentaux sont quasiment nuls, où personne ne rêve de retourner vivre auprès de « papa », où peu d'adultes ressentent l'obligation d'entretenir leur vieux père ? (Il existe une demi-douzaine d'hommes âgés solitaires dans la Vila contre *une* vieille solitaire). Ce n'est certainement pas par indifférence à l'égard des enfants car, que ce soit à cause de l'espoir d'une aide éventuelle ou à cause d'attaches plus sentimentales, les hommes ne veulent pas perdre le contact avec leurs enfants. Le problème est que, pour la plupart d'entre eux, le seul devoir qui leur ait été attribué en tant que père, celui d'entretenir leurs enfants, ils ne peuvent pas le remplir à cause de leur bas statut dans la hiérarchie socio-économique. Renier leur paternité est un moyen d'échapper à la honte du non-accomplissement de cette obligation.

A rebours de la femme qui se grise de sa maternité, l'homme laisse transparaître une ambivalence éternelle. Tel ce jeune homme de 18 ans qui traitait avec dérision l'allégation faite par son interlocuteur qu'un enfant, entré par hasard dans la maison, était le sien. Quelques secondes plus tard, il a pris ce même enfant sur ses genoux en l'appelant, avec ostentation et sans trace de rire, « mon fils ». Ainsi s'explique aussi l'éternelle bagarre entre mari et femme à l'égard du certificat de naissance de leurs enfants. Les femmes se plaignent que leurs maris traînaient pour enregistrer un nouveau-né à leur nom (même quand les deux époux ont déjà plusieurs autres enfants enregistrés à leurs deux noms). Cependant, une de ces femmes avouait que, justement pour *contrarier* son ex-mari, elle avait fait le certificat de son bébé au nom de ses parents à elle ! Une femme, ayant ramassé le bébé abandonné de sa voisine, voulait le mettre à son nom. Elle grommelait qu'elle « y avait droit » parce qu'elle était la marraine, mais le père du bébé « qui refusait de lui fournir un seul litre de lait » ne le permettait pas. (L'ironie est que ce certificat n'est qu'une façon d'officialiser les revendications *morales* à l'intérieur du groupe. Il a très peu de valeur pratique du point de vue légal car la plupart de ces hommes n'ont pas de salaire, pas de quoi payer une pension alimentaire.) Par de telles attitudes, l'homme maintient dans les limbes son statut de père.

Pour expliquer le peu d'importance donnée au rôle du père dans des familles semblables, R. T. Smith (1978) souligne l'influence de la société environnante : en rendant impossible le rôle culturellement assigné à l'homme (pourvoir au confort de sa femme et de ses enfants), elle mine son autorité. J. André (1982) nous offre une explication psychanalytique : les hommes, en n'assumant jamais pleinement leur paternité, restent fidèles au pacte émotionnel établi préalablement avec leur foyer d'origine, c'est-à-dire qu'en reniant femmes et enfants ils évitent de trahir leurs mères et leurs sœurs. Face à ces deux pressions qui tendent à minimiser leur rôle de géniteur, l'éloge de la maternité se dresse, curieusement, comme contrepoids. Une fois placés, les enfants deviennent à leur père d'un accès difficile. Or, justement, parce qu'il n'a pas de preuve objective de sa paternité, tout son « droit paternel » est misé sur cet accès. Pour que le père maintienne un contact avec ses enfants, il faut qu'ils soient élevés par quelqu'un qui le reconnaisse personnellement comme père, de préférence la mère. Peu

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

importe si les gens qui élèvent l'enfant dénigrent l'image de ce père-là ; tant qu'ils *préservent son identité*, il lui reste une chance de « retrouver » ses enfants plus tard. Ainsi, d'une certaine façon, l'idéologie de la maternité, en renforçant le lien entre mère biologique et enfants, lui rend service.

### *La génitrice en situation de crise*

Les hommes, mal placés pour fournir une aide matérielle à leurs enfants, ne protestent pas trop de voir la « maternité » grossie en importance au point d'incorporer même la responsabilité d'entretien. La seule demande qu'un homme fait à sa femme est de garder elle-même les enfants. Pourtant si, déjà, les hommes sont mal placés pour subvenir aux besoins de leurs enfants, on se demande comment les femmes, elles, vont y arriver. Les bénéfices que procure l'adulation de la maternité sont-ils suffisants pour compenser l'effort surhumain exigé des femmes qui doivent élever un enfant dans ces circonstances ? Notre impression est que, sans la présence du père, le culte de la maternité perd de son éclat. Alors que, le mari étant présent, une femme peut s'attendre à quelque forme concrète de reconnaissance pour ses « sacrifices » maternels, sans lui l'approbation générale des voisins peut paraître bien fade. A mesure que les enfants sortent de la petite enfance, ils perdent leur valeur de jouet convoité et deviennent plutôt un fardeau. Si l'ex-époux néglige ses responsabilités paternelles la valeur tactique des enfants se réduit pratiquement à zéro. Ils auront toujours une certaine valeur à long terme — comme point de chute pendant la vieillesse —, mais la situation difficile dans laquelle se trouve la jeune mère exige des solutions immédiates. La glorification de la maternité, la reconnaissance des droits prioritaires de la femme sur ses enfants vont de pair avec son acceptation du double fardeau : materner *et* entretenir ses enfants. C'est alors que se pose à la femme le problème de savoir comment déléguer ou, tout au moins, partager la responsabilité de leur entretien avec d'autres personnes (que ce soit des parents à elle, un nouvel époux ou une mère adoptive) sans perdre les avantages qui accompagnent la maternité.

### *Situation de crise et réseau de parenté comme point de chute*

J'ai perdu mon bébé d'un arrêt cardiaque et de déshydratation . Je ne savais pas m'en occuper. J'étais une véritable vagabonde. Le père du bébé était un vaurien. Quand je l'ai quitté, une semaine avant la mort du bébé, il ne m'a rien laissé. Il a dit que la maison était à lui. Pour vous montrer le genre d'homme que c'était... quand je suis allée lui demander de l'argent il m'a envoyé « chercher un client ». J'ai emmené l'enfant à l'hôpital tout en sachant qu'il était trop tard. Vous savez, on dirait un mensonge mais je me suis agenouillée pour prier Dieu : ' cet enfant a déjà trop souffert. Si vous voulez le garder, que votre volonté soit faite '. Quand la nouvelle de sa mort est arrivée, toutes mes amies se sont mises à pleurer. Mais moi non. Je n'allais pas leur montrer combien je souffrais.

Le discours de cette fille dépeint mieux que nul autre l'angoisse qui caracté-

rise une situation de crise. Quand Dione, en un mois, a perdu ses trois piliers principaux (son mari, arrêté ; son frère, fugitif ; son père, agonisant à l'hôpital), elle en était arrivée au point de vouloir jeter ses deux jeunes enfants dans la ravine devant la Vila : « ils ont trop souffert », disait-elle, « je pensais à eux, pas à moi ». En énumérant plus haut les avantages fonctionnels de la maternité, il n'était point dans notre intention de laisser entendre que les mères ici ne ressentent pas d'affection pour leurs enfants. Cependant, ce n'est qu'en accordant toute son importance à la précarité des conditions de vie dans la Vila que le chercheur peut saisir le problème posé par la maternité et comprendre les pratiques de placement. Ici, la force des « instincts maternels » se heurte de plein fouet aux difficultés de la survie.

Il n'existe pas de moyen objectif pour définir les coordonnées sociologiques d'une situation de crise. Au moins 40 parmi les 68 femmes interrogées ont eu à élever un enfant sans l'aide d'un époux. Mais on ne peut en déduire que tel ou tel pourcentage des enfants ont été placés en situation de crise. Par exemple, le premier-né d'une adolescente logée chez ses parents peut arriver sans drame et même dans une ambiance de joie. Deux ou trois ans plus tard, la mère « se marie », quitte le foyer de ses parents et l'enfant y reste. Ce placement est « volontaire » (la grand-mère « voulait de la compagnie ») ou « forcé » (le mari n'acceptait pas l'enfant).

Pourtant, plus elle vieillit, plus la femme est vulnérable. Elle a organisé sa routine quotidienne — lieu de résidence et satisfaction de ses besoins matériels — autour de son époux. Le nombre de ses enfants et donc le fardeau de leur entretien augmentent ; ses parents, ayant dépassé l'âge de productivité maximale (par rapport aux travaux manuels qu'ils exécutent) voient leurs revenus diminuer. Alors, de se trouver tout d'un coup sans mari déclenche une situation de crise dont la difficulté centrale, telle qu'elle est perçue par la communauté, est la survie des enfants. Le placement surgit à ce moment-là comme solution « évidente ». Le cas de Rosalina, mère de trois jeunes enfants lors de la mort de son mari, illustre cette attitude :

Un tas de gens voulaient mes bébés. Ils sont arrivés en voiture, avec des vêtements et des cadeaux, en disant qu'ils allaient pouvoir offrir tout ça à mes enfants. C'est parce qu'ils étaient si jolis, mes gosses. C'est alors que je suis partie à Sao Borja, chez ma mère, pour ne pas être obligée de donner mes enfants. Peut-être que les voisins les considéraient comme des petits animaux à donner. Moi non.

L'expérience de Maria Luiza, fille de paysans, légalement mariée à un travailleur agricole pendant seize ans, s'est terminée d'une façon différente :

Au début, mon mari était gentil puis il a mal tourné. Il dépensait son argent à boire ou à courir les femmes. Je suis allée chez le juge, j'ai essayé mille choses, mais rien ne marchait. Je travaillais déjà dans une usine de confiture mais ça payait très peu — moins que le salaire minimum. Il m'a fallu une année pour trouver de bons foyers pour tous mes enfants. Le bébé est parti chez une cousine (matrilatérale : *prima irma*), les deux suivantes, de 5 et 7 ans, je les ai données à une femme et à sa fille — elles y sont toujours. J'ai donné un garçon à un

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

couple qui habite Pelotas et un autre à des gens à la campagne. Le plus vieux, de 13 ans, il était déjà grand et se débrouillait avec un boulot. Et Lu, la fille de 11 ans, est allée travailler dans une famille respectable. Tous mes enfants, d'ailleurs, sont allés dans de bonnes familles. Ce n'est qu'ensuite que je me suis permis de venir à Porto Alegre chercher du travail.

Comment expliquer qu'une même sorte de rupture ait eu des conséquences aussi différentes dans la vie de ces deux femmes ? Rosalina, qui résidait dans une région frontalière, a pu s'appuyer sur ses parents ; ses activités de contrebande, extrêmement lucratives, lui ont permis de tenir sa place au sein de la famille étendue. En revanche, le salaire que Maria Luiza gagnait à l'usine était complètement disproportionné avec le nombre d'enfants qu'elle avait ; de plus, aucun proche parent ne s'est offert pour lui venir en aide.

L'histoire de deux autres femmes fait ressortir encore mieux à quel point la carrière maternelle d'une femme dépend de son réseau de parenté. Neli, 17 ans et mère d'un enfant d'un an, a décidé de quitter son mari. Parce qu'elle avait trois frères adultes dans la Vila ainsi que sa mère, elle a trouvé où s'abriter et n'a pas eu besoin de chercher un foyer adoptif pour son fils. Ana, par contre, 17 ans et mère de deux enfants, ne supportait plus les coups et l'irresponsabilité de son mari. Ayant cherché en vain un appui auprès de sa mère et de sa sœur (qui habitaient dans d'autres bidonvilles de Porto Alegre), elle a disparu un jour, abandonnant ses enfants aux soins d'une voisine. Il faut souligner que l'aide des parents n'est pas simplement une question de volonté personnelle. Par exemple, il est difficile de concevoir comment la mère d'Ana, qui à 33 ans était elle-même mère de trois jeunes enfants, aurait pu partager le salaire de son époux avec Ana et ses enfants. La sœur, sans enfant, aurait pu peut-être faire plus mais, du point de vue financier, elle dépendait entièrement de son mari. Neli avait la chance d'habiter près de trois hommes de sa famille qui avaient *la volonté et le pouvoir* de l'aider. Voilà donc le nœud du problème : ayant constaté que son groupe de parenté ne pouvait pas l'aider, la femme qui veut garder ses enfants auprès d'elle n'a guère d'autre choix, le plus souvent, que de rester avec son mari.

### *Remariage et beaux-pères*

Même quand une mère seule arrive, par des efforts exceptionnels, à garder temporairement ses enfants, son remariage, presque inévitable, remettra en question l'unité de son foyer. Pour des raisons de prestige et de sécurité, la présence d'un homme au foyer est presque impérative. Nous n'avons connu aucune femme qui soit restée célibataire toute sa vie. Le célibat même temporaire semble réservé aux plus vieilles. Une fille sans compagnon est gênée aussi bien que gênante : elle provoque la jalousie de ses voisines aussi bien que les avances de leurs maris. Sur le plan économique, s'il est problématique pour un homme d'entretenir ses enfants et leur baby-sitter à temps complet (sa femme), il est encore plus difficile à une femme d'en faire autant. Parce que, normalement, les femmes sont tenues par leurs hommes de ne pas travailler — seulement quatre des cinquante-deux épouses travaillaient dont deux comme assistantes de leur mari commerçant — lorsqu'elles se trouvent seules, elles ne

savent souvent pas par où commencer pour se nourrir. Plusieurs femmes « chefs de famille » ont réussi à trouver un emploi mais celles qui avaient des nourrissons étaient obligées de manquer souvent, ce qui rendait l'existence ardue et précaire. Un nouveau mari représente pour ces femmes le seul espoir de mener une existence vivable.

Le remariage pose pourtant un problème, car l'homme qui accepte d'être le « père nourricier » de l'enfant d'un autre s'expose au ridicule. Pendant l'espèce de lune de miel qui suit leurs premières rencontres, le prétendant s'avouera fou de l'enfant de sa petite amie, mais celui qui maintient cette attitude pendant des années de corésidence est extrêmement rare. Linda explique ainsi pourquoi, après la mort de son deuxième mari, elle ne s'est jamais plus mise en ménage : « Je savais que ce serait toujours soit mon compagnon et moi contre les enfants, soit mes enfants et moi contre lui. En tout cas, la vie aurait été impossible. » Le choix du célibat n'est pas toujours volontaire. La plupart des « femmes chefs de foyer », plutôt âgées, ont peut-être du mal à trouver des hommes disponibles. Mais on pourrait en dire autant du « mariage » ; le fait que la grande majorité des femmes seules avaient des fils adolescents sur qui elles pouvaient s'appuyer les libérait sans doute de la nécessité de se remarier.

Aucune mère n'avouerait avoir préféré un nouvel époux à ses enfants, mais plusieurs pistes nous ont amenée à croire que cela arrivait assez souvent. Par exemple, une femme explique comment sa fille adoptive a abouti chez elle : la « vraie » mère, avant de la mettre au monde, avait rencontré un homme qui acceptait de l'épouser à condition qu'elle se débarrasse du bébé. Par ailleurs, une analyse des histoires de vie a montré que les enfants d'un premier lit étaient souvent placés juste au moment où leur mère commençait à accoucher des enfants d'un deuxième lit.

L'hostilité entre beaux-parents et beaux-enfants paraît mutuelle. Rosalina nous explique pourquoi elle a élevé son petit-fils : « Sa mère s'est remariée quand il avait quatre ans. Le nouvel époux voulait accueillir le petit mais celui-ci n'a jamais accepté le beau-père. » Bien sûr, il peut ne s'agir ici que d'une projection sur l'enfant des désirs des adultes, mais il ne manque pas de témoins plus âgés pour raconter leur animosité envers un beau-parent. Deux informateurs, un garçon et une fille, m'ont donné des explications remarquablement semblables sur leur départ du foyer parental lorsqu'ils étaient adolescents : le parent veuf (dans un cas, le père, dans l'autre, la mère) s'était remarié avec une personne qui ne plaisait pas à l'enfant et celui-ci avait préféré s'en aller « plutôt que de gâcher la vie » de son parent.

Du point de vue du beau-père, élever un enfant qui ne lui est pas « lié par le sang » est une affaire risquée. Les antagonismes « normaux » entre beaux-parents et beaux-enfants s'opposant à l'idéal d'attachement entre géniteurs et progéniture, un beau-père peut très bien voir ses années d'investissement partir en fumée quand les enfants grandissent et s'en vont chercher leur « vrai » père. De plus, les tensions provoquées par la promiscuité physique (les taudis n'ont d'habitude qu'une pièce) et les conflits d'autorité entre enfants pubères et les adultes chez qui ils vivent sont des raisons plus que suffisantes pour expliquer l'exode des enfants lors du remariage de leur mère. Mais où et chez qui vont ces enfants ?

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

### *Génitrice/mère adoptive — Un conflit sans résolution ?*

#### *Quelques données sur les mères adoptives*

Pour caractériser les mères adoptives, nous avons puisé à deux sources : 1) le récit des mères biologiques sur les femmes à qui elles ont confié leurs enfants ; 2) l'observation des femmes résidentes qui ont elles-mêmes pris un enfant « adoptif » chez elles. Puisque le réseau d'échange d'enfants déborde les limites de la Vila, les deux sources ne coïncident que partiellement. (Voir tableaux 1 et 2.)

TABLEAU 1. — La relation de la mère adoptive à l'enfant :  
le point de vue de la mère biologique

	<i>Nombre de mères ayant choisi cette option</i>	<i>Nombre d'enfants placés</i>
	—	—
Consanguins		
Grand-mère maternelle	6	8
Autre membre de la lignée maternelle	6	6
Membre de la lignée paternelle	5	7
Étrangers		
Marraine ou autre femme	7	13
FEEBEM (Orphelinat d'État)	10	19
Non spécifié	3	7
Total <sup>a</sup>	37	60

a) Le nombre total de « mères ayant choisi cette option » dépasse le nombre de femmes donneuses (29), car plusieurs de celles-ci ont employé plus d'une méthode pour placer leurs enfants.

L'impression produite par ces données d'une prédominance des consanguins maternels parmi les mères adoptives devrait être tempérée par deux considérations. D'abord, il est fort possible que les femmes, dans le but de minimiser le rôle de leur ex-époux ou de ses parents à lui, qualifient d'« étrangers » de tels parents adoptifs. (Après tout, ils ne font pas partie de sa famille à elle.) Deuxièmement, les grands-parents paternels peuvent prendre une part active à la garde d'un bébé même quand leur fils n'a pas assumé publiquement sa paternité. Ainsi, Wilmar et Katia étaient officiellement les « parrains » de la fille d'une voisine, alors que le bruit courait qu'ils étaient ses grands-parents. Deux des enfants placés chez une mère « étrangère » selon le tableau 2 étaient probablement liés par les hommes à leur foyer adoptif. Une fille m'a rapporté que sa mère, à la demande répétée de son frère, avait accueilli un enfant battu : « Il ne

l'a jamais avoué mais nous pensons que l'enfant est de lui. » Une autre femme avait reçu chez elle la petite sœur d'une de ses belles-filles<sup>13</sup>.

Sur la fréquence avec laquelle on place les enfants chez des « étrangers », nos données sont moins ambiguës. La moitié des mères donneuses ont eu affaire à des mères adoptives avec lesquelles elles n'avaient aucun lien de parenté ; en outre, presque deux tiers des enfants placés sont allés chez des non-parents. Quel que soit l'âge des mères donneuses (de 23 à 60 ans), la proportion

TABLEAU 2. — La relation de la mère adoptive à l'enfant :  
le point de vue de la mère adoptive

	<i>Nombre de femmes</i>	<i>Nombre d'enfants</i>
Grand-mère maternelle	7	11
Grand-mère paternelle	1	1
Femme du père	3	7
Étrangère	8	10
Total <sup>a</sup>	19	29

a) Le total, « nombre de femmes » dépasse le nombre de mères adoptives de la Vila (15), car certaines femmes ayant plusieurs enfants à charge ont été comptées, selon leur relation à l'enfant, plus d'une fois.

d'enfants confiée à des consanguins, aux beaux-parents ou à des voisines est à peu près la même. La seule différence concerne le placement des enfants à l'orphelinat d'État, FEBEM : aucune femme en dessous de 29 ans n'y avait mis d'enfant<sup>14</sup>.

Une dernière remarque peut être faite à partir de ces tableaux. Il y a plus d'enfants qui sortent de la Vila que d'enfants qui y entrent, plus de femmes qui donnent leurs enfants que de femmes qui en reçoivent. Le placement de certains enfants à l'orphelinat explique en partie ce flux excédentaire mais pas entièrement. On peut se demander si les enfants ne vont pas chez des parents dans les régions rurales ou dans des familles plus aisées, en tant que *filho de criação*. Beaucoup d'immigrés ruraux disent, en effet, avoir laissé des enfants « au pays » ; en revanche, il semble que le placement chez des bourgeois soit plutôt rare et que les « familles aisées » auxquelles ils confient leurs enfants ne soient que des familles ouvrières de la périphérie urbaine.

### *Les motivations de la mère adoptive*

Pourquoi une femme élève-t-elle l'enfant d'une autre ? Si nous interrogeons les quinze mères adoptives du groupe enquêté nous trouverions probablement quinze motifs distincts. Ce groupe, composé de femmes âgées de 21 à 70 ans, comprend des veuves, des divorcées, des femmes stériles, des femmes mariées ayant leurs propres enfants, des femmes prospères de commerçants, des mendiants... la plupart de ces femmes sont néanmoins assez âgées et aucune n'a de nourrisson à elle. En plus du prestige attaché à l'acte de secourir les nécessiteux, la mère adoptive bénéficie théoriquement de tous les avantages qui accompa-

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

gnent la maternité, en particulier du dévouement éternel des enfants. Or les vrais fruits de l'adoption, aussi bien que les sentiments de la mère adoptive envers l'enfant, dépendent largement de son lien avec la mère biologique. Ce lien peut être classé en deux catégories : l'une où les deux femmes sont des consanguines, et l'autre où elles ne le sont pas.

Alors qu'on ne dira rien si une femme ne réagit pas face à un simple voisin qui meurt de faim, elle sera rondement critiquée s'il s'agit d'un consanguin. Une femme peut ainsi finir par prendre un enfant chez elle, même à contre-cœur. On a vu l'exemple de Nena qui, ayant été obligée par son nouveau mari d'expulser ses deux fils adolescents, s'est retrouvée, quelques mois plus tard, avec un petit-fils sur les bras. Saleté, dont la mère est subitement décédée, n'a pas trouvé d'autre solution pour son petit frère de 11 ans que de le prendre chez elle. Ni l'une ni l'autre ne devaient forcément garder l'enfant longtemps mais, étant proches parentes de la personne en détresse, elles auraient eu honte de ne pas accepter les rejetons. Par contre, une simple voisine chez qui on abandonne un bébé ne sera pas désapprouvée si elle remet l'enfant soit à la police, soit à l'orphelinat.

La mère adoptive apparentée à la génitrice a tendance à se solidariser avec la mère donneuse et à dédramatiser le transfert des responsabilités nourricières. Une grand-mère souffle à son petit-fils, un enfant qu'elle a gardé depuis sa naissance, au moment où il doit parler devant mon magnétophone : « Je veux ma maman. Ma maman me manque. » Pour ce genre de mère adoptive, le prestige que lui confère son acte généreux ainsi que le plaisir d'accueillir un enfant chez elle suffisent à compenser les sacrifices du maternage. Appartenant au même réseau de parenté que la génitrice, la mère adoptive peut s'attendre à une rétribution éventuelle, même indirecte, pour toute la peine qu'elle prend. Les liens entre le foyer d'origine et le foyer adoptif sont amicaux, de sorte qu'il n'est pas rare de voir un enfant, arrivé à l'adolescence, se partager entre les foyers de ses deux « mères ». En outre, il est fort possible que la grand-mère meure avant que ne s'instaure un climat de compétition entre les différentes mères.

En revanche, la mère adoptive sans lien de parenté avec la génitrice fait tout pour dénoncer la mère biologique : elle déclarera, par exemple, que le bébé lui a été remis dans un état si déplorable qu'elle a dû lui sauver la vie. Évidemment, en soulignant cette résurrection, cette renaissance symbolique, la mère adoptive fait croître son auréole de générosité ainsi que la légitimité de ses revendications morales sur l'enfant.

Ce genre de mère cherchera à éviter tout contact avec la génitrice car ce contact ne peut qu'être une gêne. (Les femmes qui ont donné leurs enfants à des étrangers étant d'habitude les plus dépourvues, il peut facilement leur arriver d'essayer de soustraire une aide à la mère adoptive sous la menace de lui retirer l'enfant.) Ainsi l'enfant adopté sera pleinement intégré dans la terminologie<sup>15</sup>, les droits et les obligations du réseau adoptif de parenté. Deux filles que nous connaissions, âgées de 10 et 11 ans, qui avaient été données bébés à des mères adoptives, n'étaient pas certaines elles-mêmes de leur statut ; elles avaient toujours été traitées comme de « vraies » filles et ne possédaient pas d'autre identité sociale que celle liée à la famille d'adoption<sup>16</sup>. Une informatrice, après avoir passé des heures à raconter des histoires sur ses cinq rejetons, la plupart déjà grands, m'a confié un jour qu'ils étaient tous des enfants adoptés (ce dont

les enfants eux-mêmes n'étaient pas au courant) ; être mère adoptive... « c'est la même chose, vous savez », insista cette dame, « ça ne fait aucune différence ».

Mais la difficulté majeure est là : ça fait, au contraire, une grande différence. Le retour de la mère biologique et de ses revendications morales, éventuellement reconnues et appuyées par l'enfant, est une menace permanente. Dans la Vila, en effet, il y a au moins une douzaine d'individus qui, après des années passées en internat ou dans un foyer adoptif, sont revenus, à l'âge adulte, habiter près de leur mère. Selon Neli : « Il paraît que nous nous entendons mieux justement parce que nous avons peu vécu ensemble. » La plupart des enfants prétendent ne pas en vouloir à leur mère de les avoir placés en foyer adoptif et, même dans les témoignages où de la rancune apparaît, elle n'exclut pas la fidélité aux géniteurs : « Je pense qu'en accueillant mon vieux père chez moi, ça lui donnera de quoi réfléchir. Je vais m'occuper de lui, comme il n'a jamais fait pour moi. » Trois jeunes gens, dont deux filles déjà mariées, me racontent que leur mère les a abandonnés quand ils avaient 4, 5 et 7 ans : « mais elle y a été obligée ; papa avait dit qu'il allait la tuer ». Aucune trace de rancœur dans la discussion qui s'ensuit sur la dernière visite que l'aînée a reçue de sa mère et sur les cadeaux qu'on espère lui offrir pour la Fête des Mères.

Du point de vue de la mère biologique, placer un enfant dans un foyer adoptif n'est pas incompatible avec son image de bonne mère. Le discours pour justifier un placement tourne toujours autour du « bien-être de l'enfant avant tout ». « L'enfant est parti vivre dans une belle maison dans un bon voisinage », ou « vivre chez untel qui a les moyens de l'envoyer à l'école », etc. Une femme qui a placé son fils chez sa marraine avoue qu'il « n'est pas nécessaire d'habiter avec son enfant pour être une mère digne et aimante ». Avant tout, les mères biologiques font une distinction nette entre ce qu'elles font et l'abandon d'un enfant. Abandonner c'est donner un enfant « sur papier » (*dar de papel passado*), c'est-à-dire renoncer officiellement aux droits parentaux. Puisque les bébés ne sont pas enregistrés à leur naissance mais plutôt de 15 jours à 20 ans plus tard, il n'est pas difficile pour une mère adoptive, si elle ne rencontre pas d'opposition, de « laver » les origines biologiques de son enfant en faisant établir le certificat de naissance à son nom. La mère biologique, cependant, n'admettra cette mesure que dans des cas extrêmes puisqu'il est ainsi sous-entendu qu'elle n'aura plus de droits sur l'enfant ni d'emprise sur la mère adoptive.

L'obsession qu'a la mère adoptive de « nettoyer » le certificat de naissance de son enfant est une tentative pour sauvegarder son statut privilégié de mère. Dora élevait un de ses petits-fils (fils d'une fille adoptive) qui, à l'âge de deux ans, avait eu besoin d'une opération chirurgicale pour corriger son pied-bot ; elle a remis l'opération jusqu'au jour où son mari est allé enregistrer l'enfant à leur nom. Puisque Dora et son mari n'avaient pas la sécurité sociale le fait de déclarer l'enfant à leur nom ne leur apportait aucun avantage. L'opération déferée aurait pu servir, néanmoins, de moyen de pression sur la mère biologique afin qu'elle donne son enfant *de papel passado*. Tereza, la voisine qui a pris le bébé abandonné par Ana, a presque tout de suite fait des démarches pour mettre l'enfant à son nom : « Je suis allée voir le juge hier. Il m'a dit qu'Ana devait me payer le lait et les vêtements que j'ai dépensés pour le bébé. Mais je ne

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

veux pas d'argent. Elle est ma *comadre*. Ce que je veux, c'est que l'enfant soit à mon nom ». Pourtant, le certificat de naissance n'est utile que dans la mesure où il permet d'établir des *priorités morales* chez l'enfant ; idéalement, il devrait effacer toute trace de la mère biologique. Changer le certificat d'un enfant plus âgé est inutile puisqu'il a déjà pu évaluer sa situation de famille. Ainsi, Rosalina qui a accepté de prendre une fille de sept ans chez elle et de la mettre à son nom, de « l'envoyer à l'école et tout », a renoncé à son projet au bout de deux semaines : « La fille ne s'adaptait pas, elle était abattue ; je pense qu'elle avait des vers ». En vérité, prendre chez soi un enfant qui accepte de mauvais gré son placement est une entreprise vouée à l'échec, car en l'absence d'une « communauté stable » et de normes « institutionnalisées », les bénéfices éventuels de la maternité dépendent avant tout de *qui est considérée comme sa mère par l'enfant*.

### *Qui est la mère ?*

Le cas de Solange et de ses cinq « mères » (cité au début de cet article) montre à quel point le concept de mère dans la Vila do Cachorro Sentado peut être ambigu. Chez les peuples où le fait d'être parent implique diverses sortes de responsabilités, il n'est pas inhabituel de répartir ces responsabilités entre plusieurs adultes. Ainsi un couple fournira à l'enfant son identité lignagère, d'autres adultes assumeront les obligations nourricières, d'autres encore vont lui donner une formation et le parrainage nécessaire à une insertion réussie dans la société (voir Goody, 1982). Il est probable que la nature institutionnalisée de ces liens obvie aux ambiguïtés ; les adultes, ayant chacun leur rôle (droits et obligations) bien défini, peuvent collaborer plutôt que de se poser en rivaux, alors que chez des gens aussi démunis économiquement que ceux de la Vila en question, les parents n'ont pas souvent la possibilité d'offrir à leur enfant éducation ou parrainage ; même le statut social procuré par la naissance est d'une importance minime. Puisque seulement une proportion infime des couples est mariée, presque tous les enfants sont légalement des bâtards. En général, les gens ne font pas de distinction entre les individus de « père déclaré » et ceux de père inconnu. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres milieux, l'apport parental se réduit ici à très peu, engendrer et nourrir, alors que l'apport des enfants est plus important. Pour les aider à subsister pendant leur vieillesse, ces personnes n'ont ni pension ni groupe étendu de parenté ; ils n'ont que leurs enfants. Or les ressources de leurs enfants ne sont pas extensibles ; d'où la concurrence qui existe entre les différents parents pour s'assurer les soins et l'attention des plus jeunes.

Puisque la maternité est pratiquement synonyme de responsabilité nourricière, il est logique que la femme qui materne un enfant soit appelée sa « mère »<sup>17</sup>. On a l'impression, en effet, que les mères adoptives, pour défendre leurs intérêts, ont tendance à présenter leur rôle comme le remplacement total de celui de la génitrice, alors que celle-ci, jouant sur l'inaliénabilité des attaches du sang, persiste à ne voir le rôle de la mère adoptive que comme le simple complément du sien.

La génitrice préfère donc placer son enfant chez une *consanguine*, à titre *volontaire et temporaire* ; en prêtant l'enfant/joyau à l'autre, elle s'attend à

une gratification ou tout au moins à une *coexistence passive*. En revanche, la mère adoptive hostile est d'habitude *sans lien* de parenté avec la génitrice et choisie en *situation de crise* ; en acceptant l'enfant/*fardeau abandonné*, elle estime avoir détrôné entièrement la mère biologique, c'est-à-dire que son rôle et celui de la génitrice sont *mutuellement exclusifs*.

L'étrange coexistence harmonieuse de ces deux points de vue apparemment irréconciliables m'a été révélée un après-midi alors que je buvais du vin blanc avec Edi et Katia, deux quadragénaires sans mari. Edi, lorsqu'elle s'était séparée de son mari, il y a dix ans, avait placé son nouveau-né chez une voisine. Aujourd'hui, c'est une femme relativement prospère, salariée, chef d'une sorte de concession avec quatre de ses cinq enfants et elle a envie de retrouver sa cadette.

J'ai donné F. (sa fille) à ma *comadre* qui était comme une mère pour moi. Je l'appelais « Mémé ». Elle ne m'aurait jamais fait ça. Mais elle est morte et sa fille à elle a pris F. Elle ne m'a même pas avertie du jour des funérailles. Parce qu'elle savait que Mémé et moi avions convenu que je devais récupérer ma fille. Maintenant je dois passer par le juge, un tas de psychiatres et tout.

Katia, veuve depuis peu, femme stérile, était entièrement en sympathie avec sa voisine :

Bien sûr ! Une mère ne perd jamais ses droits sur ses enfants. Il n'existe pas de loi au monde qui puisse enlever des enfants à leur mère. Mais, si j'étais vous, je ne passerais pas par le juge. Voyez ce que j'ai fait, moi. L'autre jour, j'ai entendu dire que la mère de Zequinho (le garçon de 5 ans que Katia élève) voulait le récupérer. Elle n'était qu'une gosse quand il est né ; elle n'avait pas de compagnon, pas les moyens de le garder. Maintenant, elle s'est fait un foyer avec mari et tout. Mais je n'ai pas attendu d'en savoir plus. Je me suis rendue chez elle avec un couteau comme ça (elle caresse l'arme imaginaire d'un air malicieux) caché sous ma jupe et, quand j'ai été tout près d'elle, je l'ai sorti tout d'un coup : « Qu'est-ce que c'est que cette histoire que tu veux reprendre Zequinho ? », j'ai dit. Et ça y est, elle n'en a plus jamais parlé.

(Toutes les deux rient aux éclats)

Le fait que Edi et Katia aient des points de vue théoriquement opposés ne semble pas du tout troubler leur solidarité et révèle l'ambiguïté (profonde et pourtant pas toujours gênante) qui enveloppe le concept de droit maternel parmi ces gens.

Notre évocation de la circulation des enfants dans ce bidonville brésilien est essentiellement synchronique et fonctionnaliste — c'est-à-dire qu'elle n'est qu'un premier pas vers une « explication » du phénomène. On comprend comment les éléments s'enchaînent pour former un système culturel assez cohérent : le poids accordé aux liens du sang, l'instabilité conjugale, la dépendance, surtout économique, des femmes vis-à-vis de leur mari, le refus par les hommes d'entretenir leurs beaux-enfants... Bien sûr, beaucoup de ces éléments découlent de la pauvreté. Mais il existe d'autres populations misérables en Amérique latine où le mariage officiel et la stabilité conjugale sont de règle (Lomnitz, 1977, Lobo, 1981, Bohman, 1984). Il existe des femmes pauvres qui, malgré l'instabilité conjugale, arrivent à se grouper entre elles pour instituer

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

une division du travail domestique qui leur permette d'entretenir leurs enfants (voir la région des Caraïbes). Il est aussi de nombreux cas où, bien qu'elles aient déjà accouché de bâtards, des femmes se marient *tout en gardant leurs enfants* (Samara, 1981, Lomnitz, 1977).

Le cas ethnographique décrit ici ne s'explique qu'en partie par la situation économique contemporaine. Le reste de l'explication se trouverait dans la « culture », héritée d'un contexte historique spécifique. Dégager ce contexte, surtout en ce qui concerne l'éthique familiale et les rôles sexuels, est un travail qui reste à faire.

Claudia FONSECA  
*Porto Alegre*

## NOTES

1. Dans le contexte que nous étudions l'enfance ne se prolonge pas au-delà de douze ans. A partir de cet âge, les individus, tacitement soutenus par leurs aînés, commencent à décider eux-mêmes de leur lieu de résidence, etc. Même si les parents s'en plaignent au début, la fierté évidente avec laquelle ils décrivent l'évasion de leur enfant nous prouve qu'ils reconnaissent implicitement cette entrée précoce dans la vie adulte. Nous n'avons donc pas compté parmi les cas de « circulation » celui de Ivailda qui a quitté le foyer de ses parents à l'âge de 12 ans pour vivre chez les parents de son « époux » (terme pour désigner selon l'usage local la personne avec qui on vit maritalement), ni celui du fils de Fransisca qui est parti chez une tante paternelle à 12 ans « pour faire fortune », ni celui de Fernando, 13 ans, qui, à l'époque où nous interviewions sa mère, était parti pour quelques mois chez sa grand-mère maternelle dans une autre ville...

2. Nous employons essentiellement le terme dans le sens que lui donne E. GOODY : « Where fostering follows the dissolution of the conjugal family, it is convenient to designate it as " crisis " fostering to distinguish it from " voluntary " fostering which is initiated while the parents' marriage is intact » (1970, p. 59).

3. Ceux qui étudient l'évolution familiale en Europe occidentale travaillent depuis longtemps sur les répercussions que l'industrialisation (et la proto-industrialisation) aurait pu avoir sur l'organisation familiale. Au début, ils liaient systématiquement l'industrialisation à des transformations sociales telles que la baisse de l'âge au mariage ; les cas qui déviaient de ce modèle étant expliqués en fonction de conditions exceptionnelles. Mais les cas exceptionnels se sont multipliés et les historiens ont commencé à douter de leurs hypothèses originelles et à redécouvrir le fait que le facteur « culturel » intervient pour brouiller la causalité purement économique (SPAGNOLI, 1983).

4. Sur les familles des Caraïbes voir R. T. SMITH (1956), M. G. SMITH (1962), GREENFIELD (1966), GONZALEZ (1969), RODMAN (1971) ; en ce qui concerne les Noirs américains voir LEIBOW (1960), MARTIN et MARTIN (1978), STACK (1975). Le sujet est moins étudié en Amérique du Sud mais il existe quand même des indications sur la rareté historique du mariage légal (RAMOS, 1975, SAMARA, 1981, LUNA, 1982) et la fréquence des femmes chefs de famille dans le passé (KUZNESOF, 1980, JOHNSON, 1978) ainsi que de nos jours (RUBBO, 1975, FIGUEIREDO, 1980, BARROSO, 1978).

5. Costa remarque que la « Loi du Ventre libre » a entraîné une baisse dramatique du nombre d'enfants exposés au Tourniquet. L'abolition de l'esclavage s'est produite au Brésil en 1888.

6. On ne parle plus d'envoyer son enfant comme *filha de criação* chez une bourgeoise. Si une fille arrive à vivre « chez les riches » (une situation en effet très recherchée par les mères), elle y va en tant que nourrice (*baba*) ou même domestique et la mère exige au moins la moitié d'un salaire

minimum en échange. Un changement dans les attitudes de la classe moyenne urbaine, aussi bien que dans sa capacité financière d'absorber ces enfants, joue sans doute un grand rôle dans la disparition des *filhos de criação*.

7. Goody pose la question de savoir pourquoi les Antillais et les Africains de l'Ouest, bien que pratiquant de façon courante dans leurs pays la circulation des enfants, suivent des voies divergentes en Angleterre. En Afrique, les parents biologiques ont pour rôle d'engendrer et d'accorder un statut social à leur progéniture alors que les parents adoptifs, qui reçoivent l'enfant vers l'âge de cinq ou six ans, lui fournissent un apprentissage et lui procurent un métier. En Angleterre, les Africains perçoivent la mise en nourrice blanche comme un moyen de promouvoir la carrière de leurs enfants et quand, de temps à autre, après une altercation entre les deux familles, la loi anglaise met en question leur droit parental, ils sont totalement incrédules. Aux Antilles, par contre, les enfants sont placés d'habitude en situation de crise ; ces gens, une fois arrivés en Angleterre, peut-être parce qu'ils y sont moins harcelés par des difficultés économiques que chez eux, et parce qu'ils sont traditionnellement moins sûrs de leurs droits parentaux, préfèrent confier leurs enfants à des crèches.

8. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les « histoires de vie » nous en apprennent plus sur l'imaginaire des gens que sur la réalité de leur passé. Le fait, par exemple, que les femmes au-dessus de 40 ans paraissent avoir placé moins d'enfants que leurs voisines plus jeunes indique peut-être une poussée du phénomène à l'époque récente ; il peut être également dû à un changement de « classe » — du paysannat, où la famille conjugale est l'unité de production, au prolétariat urbain... Mais, surtout, on peut imaginer que les femmes âgées, soucieuses de leur réputation de mère, omettent de mentionner toute délégation de leurs responsabilités.

9. Ironiquement, malgré leurs trois couples de parrains, les enfants sont souvent placés, dans des « situations de crise », chez une personne qui n'a aucun lien de parenté, « fictive » ou autre, avec les parents biologiques. Nous en déduisons que le *compadrio* sert autant à lier les adultes entre eux qu'à assurer la sécurité des enfants.

10. Ayant constaté le petit nombre de maisonnées de trois générations dans la Vila (5 sur 70 enquêtées), j'avais formulé l'hypothèse que ces gens n'avaient pas l'habitude de s'occuper de leurs vieux. Un commentaire de L. Stone m'a fait réviser cette opinion : « The fact that few households contained grandparents does not mean that few grandparents lived with their children. Thus, in nineteenth-century Preston, only 9 % of households contained grandparents, but 80 % of persons over 65 who had living children resided with them » (1981 : 62).

11. On a beaucoup écrit sur la confusion qui existe entre le concept de « famille » et celui de « maisonnée », confusion qui se retrouve par excellence dans la discussion à propos de la circulation d'enfants : L'enfant qui s'en va habiter chez son père (le « visiting husband » de sa mère) a-t-il changé de famille ? MARTIN et MARTIN (1978) suggèrent que chez les Noirs américains l'enfant qui quitte sa mère pour aller chez sa grand-mère maternelle est simplement passé d'une unité « sub-extended » à une autre de la même famille. Ici, pour éviter des ambiguïtés, nous considérons la dyade mère/enfant comme l'unité familiale de base. Un enfant change de « famille » lorsqu'il s'en va dormir là où sa mère (ou mère adoptive) ne dort pas. La « maisonnée » désigne le groupe de personnes qui dorment sous le même toit.

12. É. BADINTER (1980) propose une analyse semblable pour les femmes dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle et leur emploi de l'« amour maternel » pour échapper aux contraintes que leur imposait le patriarcat traditionnel.

13. Voir PAYNE-PRICE (1981) pour une analyse comparative de l'importance respective des familles maternelle et paternelle dans la circulation d'enfants dans 35 groupes ethniques. Détail intéressant : les parents adoptifs apparentés à la génitrice sont deux fois plus nombreux que « les étrangers ».

14. L'interaction entre ces femmes et les services de l'État a été étudiée dans un autre article : « Orphanages, foundlings, and foster mothers : state intervention in the system of child circulation in a Brazilian slum. »

15. Il n'existe aucun terme spécial pour nommer les mères ou les enfants adoptifs ; en revanche, il y a des termes couramment employés pour désigner la relation entre un enfant et le deuxième époux de sa mère ou la deuxième épouse de son père (*madrasta* : belle-mère, *padrasto* : beau-père, *enteado* : bel-enfant). Les gens âgés se réfèrent parfois à un enfant bâtard du père comme « un frère de criação ».

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

16. Je soupçonnais déjà que l'une de ces filles était adoptée quand j'ai entendu une de ses amies lui dire : « Comment peux-tu prétendre que Rogério est ton véritable frère ? Ainsi, ta mère aurait eu 68 ans à ta naissance ! » La mère de la deuxième fille était elle aussi d'un âge déconcertant mais ce n'est qu'après une année de contacts suivis avec sa famille que j'ai eu la confirmation qu'il s'agissait d'une fille adoptive.

17. Cette formule s'applique évidemment aussi à la paternité des hommes. Elisete, pour louer son compagnon actuel, déclare : « Claudio est tellement bon pour nous qu'il a même voulu permettre au père du bébé de le voir. Mais je n'étais pas d'accord. Je lui ai dit : Qui paye pour les médicaments quand cet enfant est malade ? Qui lui paye le lait ? C'est toi qui est le père de cet enfant. Personne d'autre. »

## BIBLIOGRAPHIE

- ARIÈS (Philippe), 1960, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon.
- ANDRÉ (Jacques), 1982, « Tuer sa femme ou de l'ultime façon de devenir père », *L'Homme*, 22 (2), pp. 69-86.
- BADINTER (Élisabeth), 1980, *L'amour en plus : l'histoire de l'amour maternel du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion.
- BARROSO (Carmen), 1978, « Sozinhas o mal-acompanhadas : a situação das mulheres chefes de família », dans *Anais do primeiro encontro nacional e estudos populacionais* (ABEP, Campos de Jordao).
- BLUMBERG (Rae Lesser), ARCIA (Marcia Pilar), 1977, « The Political Economy of the Mother-Child Family : a Cross-Societal View », dans *Beyond the Nuclear Family Model* (Luis LENERO-OTERO éd.), Londres, Sage Publications Inc.
- BOHMAN (Kristina), 1984, *Women of the Barrio : Class and Gender in a Colombian City*, Stockholm, University of Stockholm (Stockholm Studies in Social Anthropology).
- BROWN (Susan E.), 1975, « Love Unites them and Hunger Separates them : Poor Women in the Dominican Republic », dans *Toward an Anthropology of Women* (Rayna R. REITER éd.), New York, Monthly Review Press.
- CANDIDO (Antonio), 1964, *Os parceiros de Rio Bonito : estudo sobre o caipira paulista e a transformação de seus meios de vida*, Rio de Janeiro, José Olympio.
- CARROLL (Vern) éd., 1970, *Adoption in Eastern Oceania*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- COSTA (Jurandir Freire), 1979, *Ordem médica e norma familiar*, Rio de Janeiro, Graal.
- DEPAUW (Jacques), 1972, « Amour illégitime et société à Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales E.S.C.*, n° 4-5, pp. 1155-1182.
- ÉTIENNE (Mona), 1979, « The Case for Social Maternity : Adoption of Children by Urban Baule Women », *Dialectical Anthropology*, 4 (3), pp. 237-242.
- FIGUEIREDO (Marisa), 1980, « Le rôle socio-économique des femmes chefs de famille », *Tiers Monde*, XXI (94), pp. 871-891.
- FONSECA (Claudia), 1984, « La violence et la rumeur : le code d'honneur dans un bidonville brésilien », *Les Temps modernes*, juin, n° 499.
- FREEMAN (Derek), 1973, « Kinship, Attachment Behavior and the Primary Bond », dans *The Character of Kinship* (J. GOODY éd.), Cambridge, Cambridge University Press.
- FREY (Michel), 1978, « Du mariage et du concubinage dans les classes populaires à Paris (1846-1847) », *Annales E.S.C.*, n° 4, pp. 803-829.
- FREYRE (Gilberto), 1978, *Case grande e senzala : formação da família brasileira sob o regime da economia patriarcal*, Rio de Janeiro, José Olympio.
- FUKUI (Lia F. G.), 1979, *Sertao e bairro rural* (Ensaio n° 58), São Paulo, Editora Atica.

- GONZALEZ (Nancie L.), 1969, *Black Carib Household Structure : a Study of Migration and Modernization*, Seattle, University of Washington Press.
- GOODENOUGH (Ward), 1970, « Epilogue : Transactions in Parenthood », dans *Adoption in Eastern Oceania* (V. CARROLL éd.), Honolulu, University of Hawaii Press.
- GOODY (Esther), 1970, « Kinship Fostering in Gonja, Deprivation or Advantage ? » dans *Socialization : the Approach from Social Anthropology* (Ph. MEYER éd.), Londres, Tavistock (ASA Monographs).  
— 1982, *Parenthood and Social Reproduction : Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Londres, Cambridge University Press.
- GOODY (Jack), 1969, « Adoption in a Cross-Cultural Perspective », *Comparative Studies in Society and History*, 11 (1), pp. 55-78.
- GREENFIELD (Sidney), 1966, *English Rustic in Black Skin : a Study of Modern Family Formation in a Pre-Industrialized Society*, New Haven, College & University Press.
- HAREVEN (Tamara K.), 1978, *Transitions : the Family and the Life Course in Historical Perspective*, New York, Academic Press.
- JOHNSON (Ann H.), 1978, « The Impact of Market Agriculture on Family and Household Structures in 19th Century Chile », *Hispanic American Historical Review*, 58 (4), pp. 625-648.
- KUZNESOF (Elizabeth Anne), 1980, « Household Composition and Headship as Related to Changes in Mode of Production : São Paulo, 1765-1836 », *Journal of Comparative Studies in Society and History*, 22, pp. 78-107.
- LALLEMAND (Suzanne), 1976, « Génitrices et éducatrices mossi », *L'Homme*, 18 (1), pp. 109-124.  
— 1980, « L'adoption des enfants chez les Kotokoli du Togo », *Anthropologie et Sociétés*, 4 (2), pp. 19-37.
- LASLETT (P.), OOSTERVEEN (K.), SMITH (R. M.) édés, 1980, *Bastardy and its Comparative History*, Londres, Edward Arnold.
- LEVINE (David), WRIGHTSON (Keith), 1980, « The Social Context of Illegitimacy in Early Modern England », dans *Bastardy and its Comparative History* (P. LASLETT, K. OOSTERVEEN, R. M. SMITH édés), Londres, Edward Arnold.
- LIEBOW (Elliot), 1966, *Tally's Corner*, Boston, Little, Brown and Co.
- LOBO (Susan), 1981, *A House of my Own : Social Organization in the Squatter Settlement of Lima, Peru*, Tucson, University of Arizona Press.
- LOMNITZ (Larissa), 1975, *Como sobreviven los marginados*, Madrid, Siglo Veintiuno.
- LUNA (Francisco Vida), COSTA (Iraci del Nero da), 1982, « Devassas nas Minas Gerais : observações sobre casos de concubinato », *Anais do Museu Paulista*, 2, p. 31.
- MACHADO NETO (Zahidé), 1980, « As meninas : sobre o trabalho da criança e da adolescente na família proletária », *Ciência e cultura*, 32, (6), pp. 671-683.  
— 1982, « Meninos trabalhadores », *Cadernos do CEAS*, 81, pp. 39-49.
- MARTIN (Elmer P.), MARTIN (Joanne Mitchell), 1978, *The Black Extended Family*, Chicago, The University of Chicago Press.
- MASSARD (Josiane), 1983, « Le don d'enfants dans la société malaise », *L'Homme*, 23 (3), pp. 101-114.
- MATHIEU (Nicole-Claude), 1977, « Paternité biologique, maternité sociale », dans *Femmes, sexisme et société* (Andrée MICHEL éd.), Paris, Presses Universitaires de France.
- MATHIS (Arthur), 1978, « Contrasting Approaches to the Study of Black Families », *Journal of Marriage and the Family*, 40 (4), pp. 667-676.
- MCCRACKEN (Grant), 1983, « The Exchange of Children in Tudor England : an Anthropological Phenomenon in Historical Context », *Journal of Family History*, 8 (4), pp. 303-313.
- PATTERSON (Orlando), 1982, « Persistence, Continuity, and Change in the Jamaican Working-Class Family », *Journal of Family History*, 7 (2), pp. 136-161.
- PAYNE-PRICE (A.), 1981, « Etic Variations of Fosterage and Adoption », *Anthropological Quarterly*, 54, pp. 134-145.

## COMPORTEMENTS FAMILIAUX

- RAMOS (Donald), 1975, « Marriage and the Family in Colonial Vila Rica », *The Hispanic American Historical Review*, 55 (2), pp. 200-225.  
— 1978, « City and Country : the Family in Minas Gerais, 1804-1838 », *Journal of Family History*, 3 (4), pp. 361-376.
- RODMAN (Donald), 1971, *Lower-Class Families : the Culture of Poverty in Negro Trinidad*, Londres, Oxford University Press.
- RUBBO (Anna), 1976, « The Spread of Capitalism in Rural Columbia : Effects on Poor Women », dans *Toward an Anthropology of Women* (Rayna REITER éd.), New York, Monthly Review Press.
- SAFFIOTI (Heleieth), 1969, *A mulher na sociedade de classes : mito e realidade*, São Paulo, Livraria Quatro Artes.
- SALEM (Tania), 1980, « Mulheres faveladas : ' com a venda nos olhos ' », *Perspectivas Antropológicas da Mulher I*, Rio de Janeiro, Zahar.
- SAMARA (Eni de M.), 1981, « Casamento e papeis familiares em São Paulo no século XIX », *Cadernos de Pesquisa*, São Paulo, pp. 17-25.
- SCHNEIDER (David), SMITH (Raymond R.), 1978, *Class Differences in American Kinship*, Ann Arbor Michigan, The University of Michigan Press.
- SHORTER (Edward), 1977, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil.
- SMITH (M. G.), 1962, *West Indian Family Structure*, Seattle, University of Washington Press.
- SMITH (R. T.), 1956, *The Negro Family in British Guiana*, Londres, Routledge and Kegan Paul.  
— 1973, « The Matrifocal Family », dans *The Character of Kinship* (J. GOODY éd.), Cambridge, Cambridge University Press.  
— 1978, « The Family and the Modern World System : Some Observations from the Caribbean », *Journal of Family History*, 3 (4), pp. 337-360.
- SPAGNOLI (Paul G.), 1983, « Industrialization, Proletarianization and Marriage : a Reconsideration », *Journal of Family History*, Fall, pp. 230-247.
- STACK (Carol), 1975, *All our Kin : Strategies for Survival in a Black Ghetto*, New York, Harper.
- STONE (Lawrence), 1981, « Family History in the 1980's : Past Achievements and Future Trends », *Journal of Interdisciplinary History*, 12 (1), pp. 51-88.  
— 1984, « The New Eighteenth Century », *The New York Review of Books*, 31 (5), March 29, pp. 42-48.
- TILLY (Louise), 1976, *Journal of Interdisciplinary History*, VI, 3, Winter, pp. 447-476.
- WHITEHEAD (Tony L.), 1978, « Residence, Kinship and Mating as Survival Strategies : a West Indian Example », *Journal of Marriage and the Family*, 40 (4), pp. 817-828.